



# LES DISCOURS DU VÊL' D'HIV'

1982 – 2018

2018

EDOUARD PHILIPPE

*Premier ministre*

2017

EMMANUEL MACRON

*Président de la République*

2014

MANUEL VALLS

*Premier ministre*

2012

FRANÇOIS HOLLANDE

*Président de la République  
à l'inauguration du Mémorial de Drancy*

2012

FRANÇOIS HOLLANDE

*Président de la République*

2007

FRANÇOIS FILLON

*Premier ministre*

2007

JACQUES CHIRAC

*Président de la République  
au Panthéon, en hommage aux Justes de France*

2005

DOMINIQUE DE VILLEPIN

*Premier ministre*

2002

JEAN-PIERRE RAFFARIN

*Premier ministre*

1997

LIONEL JOSPIN

*Premier ministre*

1995

JACQUES CHIRAC

*Président de la République*

1993

ÉDOUARD BALLADUR

*Premier ministre*

1986

JACQUES CHIRAC

*Premier ministre*

1982

JEAN LAURAIN

*Ministre des Anciens Combattants*

PRÉSENTATION PAR  
SERGE KLARSFELD

*Président des Fils et Filles des Déportés Juifs de France*

AVANT-PROPOS PAR  
FRANÇOIS BAROIN

*Président de l'Association des maires de France  
et des présidents d'intercommunalité*



## LES DISCOURS DU VÊL' D'HIV'

*À la mémoire des victimes de la rafle des 16 et 17 juillet 1942  
et en hommage aux Justes de France*

PRÉSENTATION PAR SERGE KLARSFELD PRÉSIDENT DES FFDJF	PAGE 2
AVANT-PROPOS PAR FRANÇOIS BAROIN PRÉSIDENT DE L'AMF	PAGE 9
2018 EDOUARD PHILIPPE PREMIER MINISTRE	PAGE 13
2017 EMMANUEL MACRON PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE	PAGE 22
2014 MANUEL VALLS PREMIER MINISTRE	PAGE 34
2012 FRANÇOIS HOLLANDE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE	PAGE 50
2007 FRANÇOIS FILLON PREMIER MINISTRE	PAGE 58
2005 DOMINIQUE DE VILLEPIN PREMIER MINISTRE	PAGE 74
2002 JEAN-PIERRE RAFFARIN PREMIER MINISTRE	PAGE 80
1997 LIONEL JOSPIN PREMIER MINISTRE	PAGE 86
1995 JACQUES CHIRAC PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE	PAGE 92
1993 ÉDOUARD BALLADUR PREMIER MINISTRE	PAGE 98
1986 JACQUES CHIRAC PREMIER MINISTRE	PAGE 102
1982 JEAN LAURAIN MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS	PAGE 108

ET LES DISCOURS DE

**FRANÇOIS HOLLANDE**  
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

*à l'inauguration du Mémorial de Drancy, le 21 septembre 2012 • Page 42*

**JACQUES CHIRAC**  
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

*au Panthéon, en hommage aux Justes de France, le 18 janvier 2007 • Page 66*

De discours de Premier ministre ou de président de la République, il n'y en eut point au Vélodrome d'Hiver jusqu'à ce que Jacques Chirac, alors Premier ministre et maire de Paris, prenne la parole à l'emplacement de l'enceinte sportive détruite une vingtaine d'années auparavant. Plus de quarante ans s'étaient écoulés depuis la Libération et pendant ces quatre décennies, au cours des cérémonies commémoratives organisées par les associations des déportés et familles, aucune personnalité politique d'envergure ne représentait l'État. Le rôle du gouvernement de Vichy n'était pas évoqué, pas plus que celui de la police française ; il n'était question que de la « barbarie nazie ».

Au milieu des années soixante-dix, nous avons décidé de changer cette situation, de mettre en lumière le rôle de complice actif de l'État français de Vichy dans la Solution finale conçue et appliquée par le III<sup>e</sup> Reich et de confronter la République à ses responsabilités.

Nous avons commencé par faire juger en Allemagne les principaux responsables allemands impunis qui avaient dirigé en France à l'échelon national la déportation des Juifs : Kurt Lischka, Herbert Hagen et Ernst Heinrichsohn, jugés et condamnés à Cologne en 1980. Déjà en 1978, nous avons déclenché

les affaires judiciaires mettant en cause René Bousquet, chef de la police de Vichy, et Jean Leguay, son délégué en zone occupée. En 1981, ce fut le tour de Maurice Papon, secrétaire général de la préfecture à Bordeaux, et dès 1972, nous poursuivions Paul Touvier, responsable de la Milice à Lyon. Sans oublier Klaus Barbie, chef de la Gestapo de Lyon, que nous avons retrouvé et démasqué en Amérique du Sud en 1971 et que nous avons fait ramener de force à Lyon en 1983.

Par ailleurs, nous avons publié des ouvrages de référence : *Le Mémorial de la déportation des Juifs de France*, en 1978, et *Vichy-Auschwitz, le rôle de Vichy dans la Solution finale de la question juive en France, 1942* en 1983, ouvrage qui, à l'aide de documents inédits auxquels j'ai pu avoir accès, a démontré le rôle criminel joué par l'antisémitisme d'un État dirigé par un maréchal de France et par un Premier ministre de la III<sup>e</sup> République. Nous avons pu aussi établir le rôle de sauvegarde joué par l'ensemble de la population française qui a aidé les trois quarts des Juifs de France (*80 000 victimes, 240 000 survivants*) à se sauver.

Ces grandes affaires judiciaires ont été très médiatisées et ces ouvrages et leur documentation précise et détaillée nous ont servi de base pour nos revendications mémorielles et matérielles. À partir de l'année 1971, nous avons enseigné à la France l'histoire du sort des Juifs de France entre 1940 et 1944. En 1983, tous les manuels scolaires d'histoire des classes de terminale ont inscrit le rôle de Vichy jusqu'alors occulté par les rédacteurs de ces manuels d'après-guerre.

1978 fut la dernière année où la préfecture de Police n'interrompit point la circulation automobile entre les orateurs de la cérémonie du Vél' d'Hiv' et le public massé sous le métro aérien. Nous avons prévenu que nous n'accepterions plus cet affront.



En 1982, pour le 40<sup>e</sup> anniversaire de la rafle, Jacques Chirac, maire de Paris, avait déclaré que *« la Ville de Paris, pour répondre à l'appel de la Communauté juive de France, a décidé l'érection d'un monument dont elle assumera la charge, après organisation d'un concours d'architecte. Il prendra place à cet endroit même, qui pour les générations à venir doit être le signe dressé vers le ciel de notre imploration que jamais plus la terre de France ne soit souillée par l'abomination du racisme »*.

Le premier des ministres des Anciens Combattants à prendre la parole au Vél' d'Hiv', fut Jean Laurain, en 1982 ; il le fit remarquablement et se rendit en Israël où il se recueillit à notre Mémorial de la déportation des Juifs de France, à Roglit. Ce mémorial, qui porte l'identité de tous les déportés (76 000), a été édifié par notre association FFDJF et inauguré le 18 juin 1981 à l'occasion du Rassemblement mondial des survivants juifs de l'Holocauste, à Jérusalem.

Le 18 juillet 1986, Jacques Chirac, alors maire de Paris et Premier ministre, vint présider la cérémonie du Vél' d'Hiv'. À la différence des présidents de la République, celui de l'époque et ses prédécesseurs, il n'avait été pendant la guerre qu'un enfant qui avait vécu dans la France de Vichy. Maire de Paris, Jacques Chirac s'était toujours intéressé à l'histoire des Juifs durant la période de l'Occupation. Il était venu au Mémorial du martyr juif inconnu. Il s'était préoccupé de son avenir ; il avait eu l'occasion de s'entretenir avec nous et il avait très bien retenu que les Juifs avaient été arrêtés et livrés par une police et une administration préfectorale aux ordres de leur gouvernement et que les seuls décideurs dans ce régime autoritaire avaient été le chef de l'État, le chef du gouvernement et le chef de la police ; que les corps intermédiaires et surtout la population n'y avaient pas pris part et que, bien au contraire, les Français, les braves gens, loin d'être des « veaux » avaient été des Justes.

Dans ce premier discours de 1986, il y a déjà très clairement celui de 1995 quand il dira « la France » et qu'il assumera la rupture avec ses prédécesseurs pour lesquels la seule France était celle de Londres et de la Résistance : de Gaulle 1, Vincent Auriol, René Coty, tous les présidents du Conseil de la IV<sup>e</sup> République, de Gaulle 2, Pompidou, Giscard d'Estaing et François Mitterrand.

Au cours de cette cérémonie du 18 juillet 1986, encore (jusqu'en 1993) organisée à l'appel du CRIF, des associations juives de la déportation et de la résistance et des FFDJF, Jacques Chirac avait prononcé un discours qui s'est révélé précurseur de celui de 1995. Il avait également dévoilé, boulevard de Grenelle, la plaque rappelant le bilan de la rafle et il avait inauguré à mon initiative la « place des Martyrs-Juifs-du-Vélodrome-d'Hiver (grande rafle des 16-17 juillet 1942) ».

En 1993, la cérémonie a été organisée pour la première fois par l'État, conformément au décret n° 93-150 du 3 février 1993, signé par le Président de la République, François Mitterrand, et instituant une « journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites commises sous l'autorité de fait dite "gouvernement de l'État français (1940-1944)" ». Cette commémoration est fixée le 16 juillet, date anniversaire de la rafle du Vélodrome d'Hiver, si ce jour est un dimanche ou sinon le dimanche suivant. Le décret prévoit en outre l'érection, aux frais de l'État, de monuments et de stèles à Paris, à l'emplacement d'un camp de regroupement, à Izieu et dans chaque ville chef-lieu de département. Un monument est ainsi érigé à proximité de l'ancien Vélodrome d'Hiver et des stèles sont apposées en particulier au camp de Gurs dans les Pyrénées-Atlantiques et à la Maison d'Izieu dans l'Ain. À Paris, la cérémonie officielle a lieu près du Vélodrome d'Hiver, devant le monument inauguré le 17 juillet 1994. En province, elle s'organise sous l'autorité du Préfet, autour des plaques apposées dans les villes chefs-lieux de départements.

Cette même année 1993, le 16 juillet, Édouard Balladur, Premier ministre, prononce au Vél' d'Hiv', un discours de haute tenue. Pour François Mitterrand, ni la République ni la France n'étaient impliquées dans les actes commis par Vichy. Il avait raison pour la République, qui avait été déposée après le désastre militaire de 1940. Il avait tort pour la France, et Jacques Chirac a eu un courage et une lucidité exceptionnels pour reconnaître la responsabilité de la France dans la tragédie du Vél' d'Hiv' et dans la condition imposée aux Juifs par Vichy. Premier ministre de Jacques Chirac en 1995, Alain Juppé n'a pas pris la parole au Vél' d'Hiv', mais Lionel Jospin, qui lui succéda, s'est exprimé au Vél' d'Hiv' en 1997.

Rappelons que c'est avec le soutien total des deux Premiers ministres, celui de centre droit Alain Juppé et celui de centre gauche Lionel Jospin, qu'a été créée la Mission Mattéoli et que ses recommandations ont été acceptées et appliquées par le gouvernement : une Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations intervenues du fait des législations antisémites en vigueur pendant l'Occupation, une puissante Fondation pour la Mémoire de la Shoah et une pension à tous les orphelins de déportés juifs de France.

La loi n° 2000-644 du 10 juillet 2000 reprend et modifie le décret de 1993 en intégrant un hommage aux « Justes de France ». Ce jour est ainsi l'occasion pour la nation de témoigner sa reconnaissance à tous ceux « qui ont recueilli, protégé ou défendu, au péril de leur propre vie et sans aucune contrepartie, une ou plusieurs personnes menacées de génocide ».

Les deux Premiers ministres du quinquennat de Jacques Chirac ont pris la parole chacun à son tour, Jean-Pierre Raffarin en 2002 et Dominique de Villepin qui a prononcé le 22 juillet 2005 un magnifique et très émouvant discours dans le droit-fil de celui du président de la République.

Nicolas Sarkozy n'a pas parlé au Vél' d'Hiv' : mais le 19 juillet 2007, j'étais près de lui au Mémorial de la Shoah quand il a déclaré publiquement : « *Il n'y a rien à ajouter et rien à retrancher au très beau discours de Jacques Chirac.* » Trois jours plus tard, son Premier ministre, François Fillon, dont notre fils, Arno, était conseiller, prononçait à son tour un discours remarquable et reprenait la phrase historique de Chirac : « *Ce jour-là, la France accomplissait l'irréparable.* »

Qu'allait dire le président socialiste de la République en 2012 ? Je conclusais ainsi une tribune dans *Le Monde*, le 10 juillet : « *En ce lieu emblématique, confirmera-t-il la vision de Chirac, lui qui est de la génération de Sarkozy et Fillon, ou fera-t-il un retour vers le passé du temps de François Mitterrand et du seul "État français" ? Nous, vieux enfants juifs qui avons vécu la Shoah et qui avons connu les Justes, nous avons confiance dans les gens normaux. Les Justes étaient des gens normaux qui accomplissaient des actes exceptionnels.* » Nous avons été soulagés et enthousiasmés par le discours de François Hollande, qui renforçait encore celui de Jacques Chirac. Pour nous, les deux présidents de la République étaient main dans la main face aux victimes du Vél' d'Hiv', apaisant les blessures des survivants et restaurant l'honneur de la France. Jacques Chirac s'était exprimé à nouveau au Panthéon le 18 janvier 2007 dans un discours mémorable sur les Justes que nous avons également reproduit, de même que celui qui nous a tant émus de François Hollande à Drancy.

Quant à Manuel Valls, Premier Ministre, son discours du 20 juillet 2014 a été unanimement apprécié de tous ceux pour qui combattre l'antisémitisme est une priorité.

Orphelins des déportés juifs de France, nous pouvons être fiers de la lucidité et du courage des dirigeants de notre classe politique face au problème



des responsabilités de la France, quel que soit le bilan de leur passage à la direction des affaires de la France.

En 2017, nous avons agi publiquement de notre mieux pour participer à la défaite du Front national. Le 16 juillet 2017, le nouveau président de la République, Emmanuel Macron, a pris le relais de Jacques Chirac et de François Hollande. Il a explicité et approfondi encore la signification de la leçon d'humanisme que doit retirer la France de cette tragédie.

Nous lui en sommes infiniment reconnaissants. Le président de la République a également inauguré le Jardin mémorial des enfants du Vél' d'Hiv', à l'emplacement même de l'entrée du Vélodrome, rue Nélaton, et où un mur porte désormais les noms, prénoms et âges des 4 000 enfants qui y furent internés et qui furent déportés sans retour.

*Serge Klarsfeld*

*Président de l'association*

*« les Fils et Filles des Déportés Juifs de France »*

En participant à l'édition et la diffusion de ce recueil de discours du Vél' d'Hiv', l'Association des Maires de France prend sa part du travail de mémoire que la Nation doit aux victimes des rafles de juillet 1942 à Paris.

Cette terrible année 1942 fut, dans notre pays, celle du plus grand nombre de rafles et de convois de déportation organisés avec le concours d'autorités publiques françaises, contribuant au projet criminel nazi d'extermination des Juifs d'Europe.

Elle fut aussi, en ce même été, celle des combats glorieux de Bir Hakeim où les volontaires de la France libre s'opposèrent, jusqu'au prix de leur propre vie, aux armées des régimes totalitaires rassemblés dans une même folie meurtrière. Ce moment de notre histoire est complexe, paradoxal et douloureux. Mais c'est notre histoire, dont il nous faut assumer tous les aspects, les plus glorieux comme les plus déchirants pour notre récit national. Nous devons la vérité d'abord bien sûr aux victimes.

Faute de cette reconnaissance de la responsabilité de la France dans leur destin tragique, nous les renverrions une seconde fois vers l'oubli et nous ajouterions à leur malheur l'injustice de notre mémoire sélective.

Nous devons aussi cette vérité aux jeunes générations, actuelles et futures, car on ne fonde rien de solide sur le mensonge. Au fur et à mesure que les événements s'éloignent, il est à la fois plus difficile d'en faire vivre l'exact souvenir car les témoins disparaissent, et plus facile aux nouvelles générations d'assumer une vérité à laquelle elles n'ont pris aucune part. Ce temps est venu. Définitivement venu.

Nous devons enfin cette vérité à tous les Justes de France et aussi à tous les Français anonymes dont le courage n'a pas faibli lorsqu'il s'est agi de protéger ces enfants, ces femmes et ces hommes promis à un destin fatal parce qu'ils étaient juifs.

En 1995, Jacques Chirac nous a fait entrer dans une exigence de vérité pour « tout simplement défendre une idée de l'Homme, de sa liberté et de sa dignité ». Ce fut pour lui un moment d'intense émotion, préparé de longue date comme une évidence et dont l'accomplissement lui parut correspondre parfaitement aux devoirs de la charge que les Français lui avaient confiée. Il a ouvert un chemin que ses successeurs ont emprunté à leur tour, invitant ainsi les Français du XXI<sup>e</sup> siècle « à regarder en face leur passé ». Il nous revient de transmettre cette histoire qui forme un tout, avec sa grandeur et ses zones d'ombre. Il nous revient d'expliquer ce qui s'est passé, sans rien occulter.

Ce recueil des discours du Vél' d'Hiv' est une contribution de nos deux associations au travail de mémoire qu'appellent ces événements exceptionnels. Il sera mis à la disposition des maires de France, qui pourront souhaiter en faire un support pédagogique.

Nous nous sommes associés à l'initiative de Serge Klarsfeld et de l'association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France parce que chaque commune de France porte dans sa propre histoire les stigmates de cette période cruelle et qu'aujourd'hui

chaque école communale est le lieu privilégié d'acquisition des valeurs d'humanité et de fraternité qui fondent notre République. C'est dans ces communes et dans ces écoles que se construit jour après jour la Nation, dont Jacques Chirac rappelait en 2007 en rendant hommage aux Justes de France qu'elle est « une communauté d'hommes et de femmes solidaires liés par des valeurs et un destin communs.

Chacun est dépositaire d'une parcelle de la communauté nationale, et celle-ci n'existe que si chacun s'en sent profondément responsable. »

*François Baroin*

*Président de l'Association des maires de France*

*et des présidents d'intercommunalité,*

*maire de Troyes, ancien ministre*



2018

M. EDOUARD PHILIPPE

*Premier ministre*

22 juillet 2018



« **C**her papa, on nous emmène au Vélodrome d'Hiver, mais faut pas nous écrire maintenant parce que c'est pas sûr qu'on restera là. Je t'embrasse bien fort et maman aussi. Ta petite fille qui pense toujours à toi ».

C'est la première lettre que Marie Jelen, dix ans, adresse le 16 juillet 1942 à son père, un ancien tailleur polonais du 19<sup>e</sup> arrondissement, contraint de travailler dans une exploitation agricole ardennaise. Lettre après lettre, il y en aura sept au total, on suit son calvaire du Vélodrome d'Hiver jusqu'au camp de Pithiviers. Marie y attrape la scarlatine, puis la varicelle. Le 31 juillet, la police lui enlève sa mère qui rejoint un convoi de 358 femmes et 690 hommes pour Auschwitz où elle meurt peu de temps après. Le 21 septembre 1942, Marie monte avec 163 autres enfants dans un train, le convoi n°35 pour Auschwitz, où elle arrive le 23 septembre. Ce même jour, Marie, petite française de dix ans, arrêtée, séparée de sa maman et livrée par la police française dans le cadre de cette « rafle des Innocents », sera assassinée dans les chambres à gaz.

Des lettres comme celles-ci, Mme Karen Taieb en a rassemblé des dizaines d'autres dans son ouvrage *Je vous écris du Vél' d'Hiv'*. Des lettres qui racontent l'arrestation au petit jour. L'incompréhension, la stupeur. L'arrivée au Vél' d'Hiv'. L'odeur pestilentielle. L'étouffante chaleur. La soif, la faim, la promiscuité. Des lettres qui se font de plus en plus pressantes. Où l'angoisse grandit à mesure que l'espoir – celui que leur auteur place dans la France – disparaît. Des lettres à l'écriture tremblante, griffonnées sur un calepin ou au dos d'une enveloppe.

Des lettres qui contrastent avec la froide et rectiligne précision des documents que d'autres – la police, le service des étrangers et des affaires juives – ont élaborés et continuent d'élaborer durant ces jours funestes, pour organiser et rendre compte. Des documents qui encadrent, réquisitionnent, autorisent, comptabilisent. Des documents dans lesquels les hommes, les femmes, les enfants disparaissent derrière des chiffres, des colonnes, des paraphes et des coups de tampon.

Ces 16 et 17 juillet 1942, 4 500 policiers français arrêtent à leur domicile 13 152 Juifs, dont 4 115 enfants, tous Français. Les coupables sont connus. Ils se nomment, entre autres, Pierre Laval, René Bousquet, son adjoint, Jean Leguay, Louis Darquier de Pellepoix, commissaire général aux questions juives, Émile Hennequin, directeur de la police municipale. Ces coupables sont français. Ces autorités, cette administration, cette police sont françaises. Aucun soldat allemand n'a participé à cette rafle.

Durant ces jours sombres, la France a trahi. Elle a trahi ses citoyens. Trahi ceux qui croyaient en sa protection et qui pensaient y trouver refuge. Elle a trahi ses valeurs, celle d'un pays qui, en 1791, a été le premier d'Europe à reconnaître les Juifs comme des citoyens à part entière. Elle a trahi les Juifs de France qui sont morts pour elle. Je pense à Nissim de Camondo en 1917. Je pense à Marc Bloch. Des Juifs de France qui ont fait sa grandeur, sa gloire, souvent son génie. En les trahissant, la France s'est abîmée. Elle s'est perdue. Perdue dans les 74 trains qui partiront de son sol pour Auschwitz. Perdue avec les 76 000 Juifs français déportés. Elle s'est perdue en imposant le port de l'étoile jaune, en séparant, à coups de crosse, des mères de leurs enfants. En organisant la rafle de milliers de Juifs en zone libre. En devant les ordres de l'ennemi avec un zèle coupable.

Il existe des moments où la parole publique acquiert toute sa force, toute sa noblesse. Des moments où pour paraphraser André Malraux, « *l'histoire remplace la politique* ». Je fais bien entendu référence au discours que le président Jacques Chirac a prononcé le 16 juillet 1995. Peu de discours ont eu une telle résonance. C'est en général, le signe de sa vérité. Une vérité qui libère, qui clarifie, qui apaise.

Une vérité qui a mis fin à des années de circonvolutions, de nuances, de ménagements. Parce que l'ombre portée de la Seconde guerre mondiale s'est peu à peu dissipée. Parce qu'une génération en a remplacé une autre. Parce que la recherche a fait son œuvre, en grande partie grâce à vous, Serge Klarsfeld. Grâce au patient travail de recoupements, de classement, d'identification que vous avez mené et qui a permis de révéler le clair-obscur de notre conscience.

On ne construit pas une Nation forte et unie, sur une mémoire sélective. Qu'on le veuille ou non, une mémoire nationale est faite d'inoubliables victoires et de cuisantes défaites. D'heures de gloire et d'épisodes de honte. De panache et de taches indélébiles. J'aime trop l'histoire, j'ai trop de respect pour elle, pour la faire taire quand elle m'attriste ou me fait honte. Cette vérité, nous la devons enfin aux 13 000 victimes que nous honorons aujourd'hui, aux 4 115 enfants que j'évoquais. Nous devons avoir ce courage, somme toute modeste par rapport à leurs souffrances, de regarder cette vérité en face. De ne pas ajouter l'indifférence d'aujourd'hui à celle d'hier.

Cette vérité, tous les présidents de la République, tous les Premiers ministres l'ont réaffirmée depuis dans une très belle et très ferme unanimité républicaine. Avec leurs mots. Avec leurs convictions. Avec leur cœur. Le président Emmanuel Macron



l'a fait ici même l'année dernière. Cette continuité, je m'y inscris pleinement, totalement, sans réserve. Des paroles, la République est ensuite passée aux actes. C'est l'installation en 1997 par le gouvernement d'Alain Juppé, de la mission d'étude de Jean Mattéoli sur la spoliation des Juifs de France. C'est la création deux ans plus tard par le gouvernement de Lionel Jospin, de la commission pour l'indemnisation des victimes de spoliation (C.I.V.S.).

Une commission qui a permis de verser plus de 500 millions d'euros d'indemnités au titre des spoliations matérielles. Auxquels s'ajoutent 53 millions d'euros au titre des spoliations bancaires. Cette commission a aujourd'hui, en grande partie rempli son office et la question de son avenir se posera un jour. Mais ce jour n'est pas encore venu. Il est un domaine dans lequel nous devons faire mieux : celui de la restitution des biens culturels. Vous le savez : dans les collections nationales, se trouvent de nombreuses œuvres dont les Juifs ont été spoliés durant l'Occupation. Des biens que l'État n'est pas encore parvenu à identifier dans leur totalité, encore moins à restituer. Je ne mésestime pas les difficultés concrètes que posent ces opérations. Mais nous ne pouvons pas nous satisfaire de cette situation. C'est une question d'honneur. Une question de dignité. De respect des victimes de ces spoliations, de leur mémoire et de leurs descendants. C'est pourquoi, j'ai décidé de doter la C.I.V.S d'une nouvelle compétence, celle de pouvoir recommander la restitution de ces œuvres ou, à défaut, d'indemniser les personnes concernées.

J'ai également décidé de charger le ministère de la Culture d'instruire directement ces dossiers. Et de prendre une part beaucoup plus active dans ce travail de restitution, plutôt que de laisser ce soin aux établissements publics culturels.

Je signerai un décret en ce sens dans les prochains jours. Et je souhaite que la ministre de la Culture, le président de la C.I.V.S s'assurent que ces nouvelles procédures s'appliquent avec toute la rigueur et toute l'efficacité qui désormais s'imposeront.

Soixante-seize ans, c'est la vie d'un homme. La vie du témoignage direct. Sa limite aussi. En un an, la République a perdu et honoré deux immenses et vigilants veilleurs : Simone Veil et Claude Lanzmann. Une vie, une blessure, une résilience, des combats d'un côté ; une conscience authentique, une « œuvre totale », un monument de vérité, de stupeur et de larmes de l'autre. Avec la disparition des témoins, la « mémoire » entre dans une zone de turbulences. Ces « turbulences de la mémoire », c'est la négation, l'oubli, c'est la manipulation, la confusion. Cette mémoire doit donc vivre :

- Elle doit s'actualiser, se préciser, se transmettre, se défendre : c'est le rôle primordial de la Fondation pour la mémoire de la Shoah qui a vu le jour en 2000 et dont Simone Veil a été la première présidente, puis la présidente d'honneur ;

- Cette mémoire, elle doit s'incarner, elle doit s'appuyer sur quelques « points fixes » : ces points fixes, ce sont les lieux de mémoire comme ce jardin, comme le Mémorial de la Shoah dans le 4<sup>e</sup> arrondissement de Paris, le Mémorial de Drancy, le site du Camp des Milles.

J'évoquais le « clair-obscur » de notre conscience nationale. J'ai parlé de « l'obscur ». Quand on fixe l'obscurité, il arrive que l'on distingue un peu de clarté. Cette clarté, elle porte un nom : celui de « Juste ». « *On ne le connaissait pas et il ne nous connaissait pas* » – témoigne Juliette Valadas, fille du couple de Justes Céline et Auguste Valadas, agriculteurs de Haute-Vienne. « *On a accepté, c'était quelque chose*

*qu'on ne pouvait pas refuser [...]. On s'est serré les coudes et personne n'a jamais demandé : quand vont-ils partir ?* ». Ces phrases, somme toute banales, c'est l'évidence du bien ; la fraternité à l'état brut. Ce sont les raisons d'espérer, en toutes circonstances, que la mémoire, la vôtre, permet d'entretenir. Ces raisons d'avoir confiance « dans les gens normaux » comme vous les désigniez cher Serge Klarsfeld, dans une tribune que vous aviez publiée en juillet 2012. Des « gens normaux », dont la noble simplicité a permis directement ou indirectement, de préserver la vie des trois quarts de nos compatriotes Juifs français.

C'est l'éternel combat du courage contre la lâcheté. Dans son autobiographie, *Le lièvre de Patagonie*, Claude Lanzmann écrit que ce combat si terriblement et profondément humain, a constitué le « fil rouge » de son existence. Je vous propose de faire de ce combat, notre fil rouge commun. La lâcheté emprunte de multiples visages. Celui de l'injure anonyme sur Internet. De l'inscription haineuse sur les murs. De l'insulte dans la rue. De l'agression d'hommes, de femmes, d'enfants parce qu'ils sont Juifs. Derrière cette lâcheté du quotidien, de l'anonymat, c'est la renaissance de cette vieille lèpre – l'antisémitisme – qui défigure l'Europe. Qui l'ampute aussi. De ses Lumières. De sa culture. De sa civilisation. De sa conscience.

« *En cette matière*, disait le président Jacques Chirac dans son discours du 16 juillet 1995, *rien n'est insignifiant, rien n'est banal, rien n'est dissociable* ». C'est dans cet esprit, que nous appliquons et que nous appliquerons le plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme que j'ai présenté en mars dernier.

C'est notre volonté absolue de modifier le droit – droit français comme droit européen – pour supprimer les contenus haineux sur Internet. Pour en démasquer et en punir leurs auteurs. Et mettre fin à une intolérable impunité. Sur ce sujet, je serai

évidemment très attentif aux futures recommandations de la députée Laetitia Avia, du vice-président du CRIF Gil Taïeb et de l'écrivain et enseignant Karim Amellal, dans le cadre de la mission de réflexion qui leur a été confiée. Et pour ce qui concerne l'évolution du droit européen, je me réjouis de voir que les conclusions du Conseil européen des 28 et 29 juin derniers confirment le principe d'une initiative législative de la Commission européenne visant à améliorer la détection et la suppression des contenus incitant à la haine.

C'est la possibilité pour les cyber-enquêteurs d'utiliser des pseudonymes dans les cas d'insultes à caractère raciste et antisémite.

C'est une vigilance absolue, de tous les instants, sur toutes les formes d'expressions publiques qui, de manière délibérée ou non, s'apparentent à une incitation à la violence ou à la haine antisémite. Partout et de façon systématique, la justice sera saisie pour condamner de la façon, je l'espère, la plus sévère ces expressions illégales et mortifères.

*« Le vrai danger, mon fils, se nomme indifférence. Mon père ne m'avait jamais enseigné tant de choses en si peu de mots »* écrit Elie Wiesel dans *Le testament d'un poète juif assassiné*. Hélas, trop de chemins mènent à l'indifférence : l'idéologie, la colère, l'égoïsme, la lâcheté. Une indifférence qui, il y a plus de 75 ans, a conduit des peuples à seconder, consentir, ne pas empêcher l'anéantissement.

Une indifférence qui, aujourd'hui, nous conduirait à l'oubli de ce qui a été, ou à l'apathie face à ceux qui remettent en cause ce qui a été.

Une indifférence qui, demain, nous conduirait à considérer que le passé est passé et qu'il n'est qu'un moment, tragique mais révolu, de notre histoire.

Cette indifférence, entrelacs de facilité, de désinvolture, d'inconscience et d'ignorance, nous conduirait, demain comme hier, à notre perte.

À cette indifférence sombre et dangereuse, nous devons opposer notre vigilance, notre conscience, le souci de la connaissance et de la transmission du savoir. Nous devons opposer notre Humanité. L'Humanité de Marie Jelen, qui avait 10 ans en juillet 1942, et qui pensait toujours à son père. Nous sommes, ici, tous, ses enfants. Et nous pensons à elle.

*Edouard Philippe*




2017

M. EMMANUEL MACRON

*Président de la République*

16 juillet 2017



 Si je suis ici parmi vous en ce jour sombre et solennel, c'est en effet pour que se perpétue le fil tendu en 1995 par Jacques Chirac, à qui je veux tout particulièrement rendre hommage aujourd'hui, maintenu par Dominique de Villepin en 2005, Nicolas Sarkozy et François Fillon en 2007, poursuivi enfin par François Hollande en 2012.

Récemment encore, ce que nous croyions établi par les autorités de la République sans distinction partisane, avéré par tous les historiens, confirmé par la conscience nationale, s'est trouvé contesté par des responsables politiques français prêts à faire reculer la vérité. C'est faire beaucoup d'honneur à ces faussaires que de leur répondre, mais se taire serait pire, ce serait être complice.

Alors oui, je le redis ici, c'est bien la France qui organisa la rafle puis la déportation et, donc, pour presque tous, la mort des 13 152 personnes de confession juive arrachées les 16 et 17 juillet 1942 à leurs domiciles, dont plus de 8 000 furent menées au Vél' d'Hiv' avant d'être déportées à Auschwitz. Parmi elles, 4 115 enfants de 2 à 16 ans, dont aujourd'hui nous honorons plus particulièrement la mémoire et pour lesquels je souhaiterais que nous fassions silence.

Je récuse les accommodements et les subtilités de ceux qui prétendent aujourd'hui que Vichy n'était pas la France, car Vichy ce n'était certes pas tous les Français, vous l'avez rappelé, mais c'était le gouvernement et l'administration de la France. Les 16 et 17 juillet 1942 furent l'œuvre de la police française, obéissant aux ordres du gouvernement de Pierre Laval, du commissaire général aux questions juives, Louis Darquier de Pellepoix, et du préfet, René Bousquet.

Pas un seul Allemand n'y prêta la main.

Je récuse aussi ceux qui font acte de relativisme en expliquant qu'exonérer la France de la rafle du Vél' d'Hiv' serait une bonne chose. Et que ce serait ainsi s'inscrire dans les pas du général de Gaulle, de François Mitterrand, qui, sur ce sujet, restèrent mutiques. Mais il est des vérités dont l'état de la société, les traumatismes encore vifs des uns, le déni des autres ont pu brider l'expression. Les déchirures vives qui traversaient la société française ont pu faire primer l'apaisement et la réconciliation. Nos sociétés ainsi s'offrent de ces répits pendant lesquels le travail de la mémoire reste souterrain, pendant lesquels les peuples reprennent leurs forces et doivent se réconcilier peu à peu pour reconstruire, avant de trouver les mots de vérité qui les guériront vraiment. Avant aussi de retrouver le courage collectif d'affronter les fautes et les crimes.

C'est pourquoi nous n'avons pas à juger ici le parti choisi par ces deux chefs de l'État, tous deux acteurs de la Seconde Guerre mondiale et de ses complexités. Mais rappelons-nous aussi que c'est François Mitterrand qui institua cette Journée du souvenir ; et rappelons-nous surtout durant toutes ces années le combat souterrain de tant et tant pour que rien ne soit oublié. Et puis le temps fait son œuvre.

Les témoins et les survivants parlent, les archives s'ouvrent, les historiens travaillent. La société mûrit ses drames et ses deuils. Alors la vérité se fait jour, et elle est implacable, irrévocable. Elle s'impose à tous. La cacher ou l'amoindrir insulte notre mémoire collective.

La France, en reconnaissant ses fautes, a ouvert la voie à leur réparation. C'est sa grandeur. C'est le signe d'une nation vivante qui sait regarder son passé en face. C'est là le courage d'un peuple qui ose son examen de conscience et tend la main aux victimes et à leurs enfants. Tendre la main, retisser les liens, ce n'est pas s'humilier par je ne sais quelle repentance, c'est se grandir, c'est être fort.



Je sais tous ceux qui diront que des journées comme aujourd'hui ou des propos comme ceux que je viens de prononcer, c'est encore rappeler les humiliations de notre pays, que c'est une repentance indigne : ça n'est rien de tout cela. C'est l'indispensable travail de mémoire et d'histoire, c'est la responsabilité qui est la nôtre, celle de réconcilier notre peuple jusqu'au bout, jusque dans ses pages d'ombre pour que chacun y retrouve enfin sa place. Savoir où nous avons failli, qui a failli, c'est aussi regarder avec plus de fierté ceux qui ont dit non, ceux qui ont tendu la main à leurs frères en humilité et en humanité.

Alors oui, aujourd'hui, nous songeons aussi à ceux qui, en 1942, étaient déjà engagés dans la Résistance intérieure ou extérieure et payaient de leur vie leur combat clandestin. Ils furent cette moisson de héros qui sauva la France et son honneur. Nous songeons aussi à tous ces Français qui offrirent aux Juifs pourchassés un refuge hospitalier, une cachette sûre et permirent aux trois quarts des Juifs de France de ne pas connaître le sort tragique des raflés du 16 juillet. Nous songeons à tous ces Justes avec fierté, cette fierté qui est devenue depuis le ferment de notre fierté nationale. Mais à côté de ces héros, il y avait bien Vichy, il y avait bien l'État français. Car la France de l'État français ne se substitua pas en une nuit à la France de la III<sup>e</sup> République. Ministres, fonctionnaires, agents, responsables économiques, cadres, professeurs, la III<sup>e</sup> République fournit à l'État du maréchal Pétain la plus grande partie de son personnel. Chacun alors entama son chemin vers l'obéissance, active ou passive, ou vers la Résistance.

Le fait est là : Vichy put compter sur les ressources vives du pays pour mener sa politique de collaboration. Cette pensée que Vichy fut une parenthèse en 1940 ouverte et refermée en 1945 réconforte la haute idée que certains voudraient se faire de la France. Il est si commode de voir Vichy comme une monstruosité née de rien et retournée à rien ; de croire que ces agents sortis de nulle part reçurent à la

Libération le juste châtement qui les élimina de la communauté nationale. C'est commode, c'est commode, oui, mais c'est faux. Et on ne bâtit aucune fierté sur un mensonge. Et je vais vous dire pourquoi il importe de ne pas nourrir cette idée. Je vais vous dire pourquoi il faut toujours que nous ayons à l'esprit que l'État français de Pétain et Laval ne fut pas une aberration imprévisible née de circonstances exceptionnelles. C'est parce que Vichy dans sa doctrine fut le moment où purent enfin se donner libre cours ces vices qui, déjà, entachaient la III<sup>e</sup> République : le racisme et l'antisémitisme.

Je voudrais en ce jour que ces deux mots que l'on galvaude parfois résonnent de tout leur métal. Je voudrais qu'on entende bien le poids d'abomination et de malheurs qu'il porte, car ces enfants dont nous avons vu il y a quelques instants le prénom, le nom, l'âge inscrits sur le mur du square des enfants du Vél' d'Hiv' ne furent victimes de rien d'autre que du racisme et de l'antisémitisme. Racisme parce que leurs parents étaient étrangers quand eux-mêmes étaient pour la plupart des Français.

Antisémitisme parce qu'ils furent raflés en tant que Juifs. Le supplice de ces enfants dont Serge Klarsfeld – que je veux ici à nouveau solennellement remercier – a patiemment retrouvé les visages réunis en un livre qu'on ne lit qu'avec des larmes et une indicible révolte – ces enfants, cher Serge, ce ne sont pas simplement aujourd'hui les vôtres, ce sont les nôtres. Le supplice de ces enfants depuis l'arrachement à leur foyer, depuis leur arrivée dans cette immense étuve du Vél' d'Hiv' où, pendant plusieurs jours, ils n'eurent rien en partage que la détresse, sans nourriture, sans eau, jusqu'à ce que le capitaine des pompiers Pierret – plus tard reconnu Juste parmi les nations – exige qu'on leur en donne.

Depuis le moment où ils furent déportés dans les camps de transit éperdus d'angoisse, depuis ce jour et ce moment de douleur pure où ils furent séparés de

leurs parents, parce que Pierre Laval avait voulu qu'on capture des familles entières mais qu'elles ne voyagent pas ensemble ; jusqu'à ce qu'ils soient chargés dans des wagons plombés pour un voyage d'apocalypse qui les mènerait dès leur arrivée dans les cris, les appels sans réponse, les coups, les hurlements, la solitude la plus sèche, la plus noire à une mort d'une violence obscène, avant que leurs corps sans vie, leurs corps d'enfants, ne soient humiliés par le four et la cendre.

Ce supplice, leur supplice, qui défie l'entendement, qui défie les mots, a commencé ici, le 16 juillet 1942 au matin, parce qu'en France, dans la conscience de citoyens français, de dirigeants politiques français, de fonctionnaires français, de journalistes français, l'antisémitisme et le racisme avaient fait leur chemin insidieusement, lentement ; avaient rendu l'infâme tolérable jusqu'à en faire une évidence, jusqu'à en faire une politique d'État : la politique collaborationniste. C'est cela, tout cela, qui fit que cette atrocité absolue put advenir.

Seulement, ni le racisme ni l'antisémitisme n'étaient nés avec le régime de Vichy, ils étaient là, vivaces, présents sous la III<sup>e</sup> République. L'affaire Dreyfus en avait montré la virulence. Les années trente lui rendirent un élan nouveau par l'émergence d'intellectuels, de partis, de journaux qui en avaient fait doctrine. C'est la France de *Je suis partout*, de *Bagatelles pour un massacre*, c'est la France où Louis Darquier de Pellepoix, déjà lui, peut sans être inquiété une seconde proclamer en 1937 : « *Nous devons résoudre de toute urgence le problème juif, soit par l'expulsion, soit par le massacre.* » C'est la France où l'antisémitisme métastasait dans l'élite et dans la société, préparant insidieusement les esprits au pire.

Parce que, oui, mes amis, la barbarie n'avance pas à visage découvert. Elle ne porte pas l'uniforme. Et lorsque les bottes nazies frappent le pavé de Paris, il est déjà trop tard. La barbarie se forge d'abord dans les esprits. Ce sont les idées et les mots qui,

progressivement, font sauter les digues de nos consciences, font reculer la civilisation, qui nous habituent à écouter, à accepter des paroles que nous ne devrions même pas entendre. Hitler, ce n'est pas d'abord le III<sup>e</sup> Reich. Ce n'est pas 1933. Hitler, c'est d'abord et déjà *Mein Kampf*. Rien de tout cela n'est né avec Vichy et ce fut la faiblesse de la France de permettre que ce cancer prospère. Mais rien de tout cela non plus n'est mort avec Vichy. Je sais bien que tous, nous nous faisons fort de lutter contre tout ce qui pourrait conduire aux mêmes situations. Mais il nous faut ouvrir les yeux, regarder la réalité en face. En France aujourd'hui, cette corruption des esprits, cet affaiblissement moral et intellectuel que sont le racisme et l'antisémitisme sont encore présents et bien présents. Ils prennent des formes nouvelles, changent de visage, choisissent des mots plus sournois.

Il suffit pourtant de s'y arrêter un instant pour percer à jour, derrière les nouvelles apparences, le vieux racisme, l'antisémitisme le plus recuit. Le racisme ordinaire pullule dans le vocabulaire, dans les caricatures. Il ferme le marché du travail à des jeunes gens que stigmatisent un nom ou un prénom. Les conflits du monde s'invitent dans certains territoires de notre République, créant des divisions qui chassent les enfants juifs de certaines écoles ou enferment sur leur communauté des familles issues de l'immigration. Et puis un jour, parce qu'on s'est tu, parce qu'on n'a pas voulu voir, le passage à l'acte intervient. Alors, ce qui était des mots, ce qui n'était chez les uns que de la haine formulée différemment et chez les autres une forme de lâcheté ou une complaisance à ne pas vouloir voir, alors cela devient des vies fauchées et des gestes qui tuent.

Ilan Halimi, Jonathan Sandler et ses deux fils, Arieh et Gabriel, Myriam Monsonogo, Yohan Cohen, Philippe Braham, François-Michel Saada, Yoav Hattab l'ont payé de leur vie. Brahim Bouarram aussi. Le père Hamel aussi. Et malgré les dénégations du meurtrier, la justice doit faire désormais toute la clarté sur la mort de Sarah Halimi.

Chaque synagogue, chaque mosquée, chaque église, chaque temple, chaque cimetière profané ou vandalisé doit nous alerter. Théorie du complot planétaire, fantasmes sur la finance mondiale, iconographie insidieuse, angoisse identitaire mobilisant les clichés les plus toxiques, tout cela se diffuse à grande vitesse et atteint des esprits crédules ou perméables. Le racisme et l'antisémitisme disposent pour réaliser leur travail de sape de moyens inédits de propagande. Les réseaux sociaux en sont les grands pourvoyeurs et nous n'avons pas encore pris la mesure de leur influence à cet égard. Nos magistrats et nos forces de l'ordre doivent y être mieux formés.

Alors oui, oui, nous luttons, nous luttons grâce à ce travail de mémoire indispensable que vous réalisez pour retrouver la trace vibrante des martyrs, leur nom, leur prénom, leur âge, leur adresse, tout ce qui rattache par un fil ténu, même le plus ténu, ces existences brisées à notre réalité vient nous rappeler que la barbarie est ici, au coin de la rue. Ce que les Klarsfeld ont accompli en ce sens depuis des décennies est essentiel et mérite notre profonde gratitude. Nous luttons, nous luttons en ne permettant pas que les propos abjects qui avilissent les esprits restent impunis.

Nous luttons pour que les propos des bourreaux ne l'emportent pas. En 1978, L'Express retrouva Louis Darquier de Pellepoix, toujours le même, exilé en Espagne. Celui-ci, comme possédé encore par le démon antisémite, n'affichait aucun regret de son action zélée pour la déportation. Il assura même qu'à Auschwitz on n'avait « gazé que des poux ». Alors il trouva face à lui, à un moment où on se taisait encore beaucoup, s'élevant du quasi-silence qu'elle avait observé jusque-là sur ce sujet, la voix intransigeante et souveraine de Simone Veil. Cette même année, Serge Klarsfeld publiait le *Mémorial de la déportation des Juifs de France*.

De telles voix sont sans prix lorsque la bête immonde émerge de l'ombre. Celle de Simone Veil vient de se taire avec ses indignations et ses combats fondamentaux.

Au moment de s'effacer, elle savait que sa voix continuerait de porter à travers notamment son fils Pierre-François qui, depuis deux ans, préside le Comité français pour Yad Vashem. Mais on se trompe à dire cela, ces voix ne s'éteignent pas. Elles ne s'éteignent jamais parce que nous avons décidé qu'elles ne s'éteindront pas ; et nous avons décidé une bonne fois pour toutes que ces voix, leurs voix, que certains n'avaient pas voulu entendre pendant tant et tant de décennies, recouvriraient à jamais les propos abjects comme les silences coupables. Leurs voix ne s'éteindront jamais.

Et ces voix, ce furent aussi celle de Samuel Pissar, qui nous a quittés en 2015, d'Elie Wiesel, de Jean-Raphaël Hirsch, disparus tous deux en 2016. Et j'ai en ce jour une pensée aussi pour Henri Malberg, qui échappa de peu à la rafle et qui nous a quittés voici trois jours. Dans le monde tel qu'il va, où les guerres de religion renaissent, où les conflits ethniques ressurgissent, où l'intolérance et le communautarisme se donnent la main, tout doit être fait pour que l'humanité ne consente pas à s'avilir.

Combien alors nous seront précieux les exemples de ces déportés qui, dans les camps, plongés dans la misère radicale, enveloppés dans l'ombre de la mort, se haussèrent au-dessus de l'instinct de survie où on voulait les réduire pour soigner, nourrir, vêtir leurs compagnons d'infortune ; et parfois même pour peindre et dessiner, comme Léon Delarbre ou Boris Taslitzky, pour tenir un journal, comme Etty Hillesum, pour composer des quatuors ou des opéras, comme Germaine Tillion, et pour donner, avec pour seule documentation leur mémoire, des conférences sur Proust, Michel-Ange, les sciences naturelles.

Certains disaient que c'était un simulacre pour se tenir encore en vie, mais ça n'était rien de cela. C'était avoir compris que ce qui leur était nié n'était pas simplement la vie peu à peu, à petit feu, c'était leur humanité, c'était notre humanité.

Et que jour après jour, quoi qu'amaigris, épuisés, défendre notre civilisation, notre histoire, nos peintres, une langue ou une philosophie, c'était refuser de céder le moindre centimètre de cette civilisation, parce que ce qui était en cause, ça n'était pas survivre, c'était vivre pleinement, totalement, c'était défendre là, dans chacun de ces endroits, cette humanité dont chacune et chacun de ces hommes étaient à ce moment-là les véritables dépositaires. Et cela, nous ne l'oublierons jamais.

Et nous n'avons qu'un devoir aujourd'hui, être dignes de ce que ces êtres firent au plus noir de l'horreur, dignes de cette humanité intègre qu'ils témoignèrent alors que tout était fait précisément pour tuer leur humanité. Nous devons chaque jour, chaque minute, être dignes, comme le sont les survivants de la Shoah dont l'exemple nous apporte tant. Parce que notre République, c'est justement ce projet d'une humanité constamment réinventée, en quête du meilleur d'elle-même par la solidarité, par la culture, par l'éducation.

Chasser les ombres du racisme et l'antisémitisme, c'est ne jamais céder sur cela, c'est ne jamais se satisfaire d'une République gestionnaire, c'est ne jamais faire croire qu'accepter certains propos ce serait bon pour l'unité du pays, ce serait accepter de ne pas rouvrir des plaies. Ne cédez aucun pouce de cette humanité, ne cédez rien, parce que, chaque fois, c'est notre humanité à tous qui est remise en cause. Car chaque nation court le risque de devenir somnambule et d'accepter l'inacceptable par habitude, par lassitude.

C'est ne jamais admettre que les contraintes économiques puissent conduire au renoncement d'où naissent les pires dérives. C'est ne jamais céder sur l'école, c'est ne jamais céder sur la transmission, c'est ne jamais céder sur la culture, c'est ne jamais céder sur le combat contre l'obscurantisme et l'ignorance. Nous devons sans relâche soutenir sur le terrain ceux qui se mobilisent.

C'est ne jamais céder non plus sur ce qui nous unit, tous ces projets à hauteur d'humanité que nous offre notre temps : faire vivre la démocratie, secourir les indigents, saisir cette ambition planétaire qu'est la lutte contre le réchauffement, accueillir du mieux possible les réfugiés que la guerre jette sur les routes..., parce que toutes ces causes, toutes nous grandissent. Cette lutte c'est aussi celle que nous menons et que nous continuerons à mener partout ensemble, Monsieur le Premier ministre, contre le terrorisme obscur et le pire des fanatismes, contre tous ceux qui voudraient nous faire oublier ce que je viens de rappeler.

Alors oui, nous ne céderons rien aux messages de haine, nous ne céderons rien à l'antisémitisme car il est la forme réinventée de l'antisémitisme. Et nous ne céderons rien à toutes celles et ceux qui, sur tous les continents, cherchent à nous faire renoncer à la liberté, cherchent à recréer les divisions, cherchent à nous faire renoncer à cette humanité, notre démocratie, notre République.

Ne perdons pas de vue, mes amis, la vocation même de notre pays, celle qui unit tous ces citoyens, qui donne à chacun une place, une dignité, une signification. Car c'est ce que nous pouvons opposer de mieux au puissant dissolvant que sont la haine raciste et antisémite. C'est de l'absence d'espoir, du sentiment d'inutilité et de déclassement que naissent les peurs et les haines qui nous opposent les uns aux autres. Ce sont toutes ces haines qui se fondent sur ce que l'on est, sur d'où l'on vient, sur ce que l'on croit, que nous devons combattre.

Ne nous laissons pas non plus convaincre par les prophètes de malheur qui passent leur temps à nous dire que l'horizon est sombre, que l'espoir est vain, que la France n'en a plus pour longtemps, que peut-être elle a déjà disparu, qu'elle s'habitue à ces violences et ces divisions et qui désignent des boucs émissaires. Car ils sont aussi dans ces mots, dans ces idées, les ferments du désespoir et de la discorde.



La République se tient debout parce qu'elle sait protéger tous ses enfants, la République se tient debout parce qu'elle sait regarder tout son passé, la République se tient debout parce qu'elle ne renonce et ne renoncera à rien de ce qu'elle est et de toutes ces valeurs. La République se tient debout parce que nous préférons toujours ce « rêve qui veille » dont parlait Éluard.

Les enfants du Vél' d'Hiv' auraient aimé aller à l'école de la République, obtenir un diplôme, un métier, fonder une famille, lire, aller au spectacle. Ils auraient aimé apprendre et voyager. Et leurs parents auraient voulu les voir grandir, vieillir ensemble. Tous auraient voulu aimer et être aimés. Nous leur avons redonné un nom, un prénom, des âges et des adresses.

À ces enfants je veux dire que la France ne les oublie pas, je veux dire qu'elle les aime, je veux dire qu'elle fera tout pour que leur supplice nous exhorte sans cesse à ne céder ni à la haine, ni à la rancœur, ni au désespoir.

Nous ferons, les enfants, une France où vous auriez aimé vivre,

Nous ferons, les enfants, une France où vous vivrez toujours.

Vive la République, vive la France.

*Emmanuel Macron*



2014

M. MANUEL VALLS

*Premier ministre*

20 juillet 2014



L'honneur d'une nation, sa grandeur, c'est de reconnaître ce qui, un jour, a fait son déshonneur. Le déshonneur de la France, ce lieu en porte la cicatrice béante, c'est d'avoir été complice de l'occupant, en envoyant vers une mort certaine des femmes, des hommes, des enfants, parce qu'ils étaient juifs.

C'est cette horreur, ce déshonneur, que nous regardons aujourd'hui en face, comme nous le faisons depuis 1993 et l'instauration d'une journée nationale commémorative. Et c'est l'honneur de la France d'assumer son histoire, de se rassembler dans le souvenir des disparus pour transmettre la mémoire de la Shoah, cette destruction des Juifs qui porta atteinte à l'essence même de ce qu'est l'humanité. Et comment ici ne pas repenser aux larmes des enfants arrêtés, qui ne comprenaient pas ce que leur voulaient les « grands » ? Comment ne pas imaginer la terreur des adultes parqués, qui pressentaient le sort qui leur était réservé ? Lieu de larmes, de terreur, lieu de départs vers la mort, tel fut le Vélodrome d'Hiver en ce mois de juillet 1942, il y a soixante-douze ans.

Pendant longtemps, la réalité de l'extermination des Juifs de France a été tue, l'époque de l'après-guerre était à l'indifférence. Sous une chape de plomb, on a remis les mémoires. On a voulu oublier les morts des camps. On a invité les survivants au silence. La France ne voulait ni voir ni savoir. Sans doute pensait-elle que, pour se reconstruire, il fallait tirer un trait sur le passé.

C'est seulement trente ans plus tard, à l'initiative notamment de Serge et Beate Klarsfeld – que le président de la République honorera cet après-midi – que les consciences ont commencé à s'éveiller. La France a pu, pas à pas, prendre la juste mesure de ce qui s'était passé. Et nous devons être profondément reconnaissants

envers le président Jacques Chirac qui, en 1995, a eu enfin le courage de nous libérer de nous-mêmes en établissant la vérité. Oui, les 16 et 17 juillet 1942, la France s'est compromise. C'est elle, et elle seule, ici, qui a commis l'irréparable. Le président François Hollande, il y a deux ans, pour le 70<sup>e</sup> anniversaire de la rafle du Vél' d'Hiv', a su trouver, lui aussi, les mots justes et forts pour lever les incompréhensions de notre passé. Ces mots, ceux de deux présidents de la République, devraient être écrits à la place de ceux qui sont inscrits sur cette stèle.

La rafle du Vél' d'Hiv' ne fut pas la première ni la dernière rafle, mais elle fut la plus massive, la plus méthodique, par le nombre de personnes arrêtées, par le dispositif mis en place et surtout par cette décision, pour la première fois, d'arrêter les femmes et les enfants, tous les enfants, même les nourrissons.

Depuis la France, entre 1940 et 1944, à la demande des autorités nazies, 76 000 Juifs français ou étrangers dont 11 000 enfants ont été déportés. Sur ces 76 000, seuls 2 500 rentreront. Ce bilan effroyable met nos consciences face à un terrible gouffre, celui de ces 74 000 absents, et face à une terrible question : comment la France, terre d'accueil et de refuge pour les Juifs, pays de leur émancipation qui fit d'eux des citoyens à part entière, a-t-elle pu devenir, en si peu de temps, ce territoire hostile ? Pour en arriver là, il a fallu le déchaînement de la haine. Il a fallu que les morsures de la barbarie l'emportent sur les valeurs universelles. Il a fallu le naufrage d'une classe politique qui crut trouver son salut dans la collaboration. Elle fut une déroute morale, un reniement, une ignominie.

Oui, la France était à Vichy. Et elle était à Paris. Là, des gens, des personnages hargneux, animés des pires préjugés, théorisaient la supériorité de certains hommes sur d'autres hommes, et appelaient à la « haine du Juif ». Ils croyaient en une patrie pure, purifiée, fantasmée, en la prétendue nécessité de la régénérer et de chasser les

ennemis qui se cachait en son sein. Mais, au milieu de l'horreur, il y eut la dignité. Au milieu du déshonneur, il y eut la grandeur. Car la France elle était aussi à Londres, incarnée par de Gaulle. Elle était en outre-mer. Elle s'était surtout abritée dans les cœurs des résistants, dans les cœurs des Justes, de ces femmes, de ces hommes qui, sans même hésiter – nous venons de l'entendre –, au péril de leur propre vie, s'exposèrent à tous les risques. Par leurs gestes anonymes, multipliés dans chaque recoin de la France, leurs gestes tout à la fois simples et héroïques, des milliers de vies ont pu être sauvées.

Et ces gestes anonymes, il faut nous les représenter : l'image d'une main qui conduit un Juif vers une cache, l'image de ces femmes ou de ces hommes qui ne dénoncent pas leurs protégés, même sous la menace d'un officier nazi, l'image de ces enfants confiés avec déchirement à des familles, à des instituteurs, à des curés, à des bonnes sœurs pour qu'ils puissent survivre.

On trouve cachés dans un joli livre de Pauline de Pange ces mots qui résument au fond tout le sens de ce que nous faisons aujourd'hui, des mots qui devraient en permanence nous inspirer. Pauline de Pange disait : « *Je dédie ces images à mes petits-enfants afin qu'ils se rendent compte de l'accélération de l'histoire, et qu'ils apprennent à mieux discerner dans les incertitudes actuelles ce qui se passe et ce qui est éternel.* »

Dans le flot des événements, dans ce monde où tout va désormais beaucoup trop vite et où plus rien n'est remis en perspective, c'est au fond cela le message des Justes. Même si les repères vacillent, nous devons toujours savoir distinguer ce qui passe de ce qui est éternel ; et ce qui est éternel, ce sont nos valeurs et nos principes. C'est grâce aux Justes, aux résistants, aux combattants de la France libre, à ces parlementaires trop peu nombreux qui refusèrent de saborder la République, mais

aussi à tous ces héros inconnus – il y en eut dans l'Administration, la police ou la gendarmerie – que notre idéal est resté intact, qu'il a pu renaître. Nous avons le devoir d'être à la hauteur de leur combat, à la hauteur de leur sacrifice.

Et être à la hauteur, c'est d'abord veiller scrupuleusement à ce que la réalité historique de la Shoah ne soit jamais contestée par ces professionnels du mensonge. C'est veiller également à ce qu'elle ne soit pas relativisée ou livrée aux mains coupables de ceux qui la caricaturent, la banalisent, en font le sujet de plaisanteries infâmes. Rire ainsi de la Shoah, c'est insulter les morts, c'est insulter les survivants et c'est donc insulter la France. Et ne rien faire face à ces insultes qui salissent les mémoires serait une faiblesse impardonnable.

Être à la hauteur, c'est transmettre inlassablement – et en particulier aux jeunes générations – le souvenir de ce que fut la barbarie nazie. Aux six millions de Juifs assassinés s'ajoutent des millions d'autres victimes. En France, des résistants, des francs-maçons, des religieux, des Tziganes, des homosexuels ont été déportés. Cette vérité doit être également dite, rappelée, martelée, sans cesse.

Dans un monde fait d'un trop plein d'images, la mémoire est souvent fragile et elle réclame donc notre part de volontarisme, et je dirais même d'abnégation, pour qu'elle vive pleinement et soit mise au service de notre présent. Et c'est bien sûr, en premier lieu, à l'école de la République de transmettre, d'enseigner, d'éveiller les consciences sans que personne ne mette d'obstacle sur sa route. Jamais, dans aucune classe, la Shoah ne devrait et ne doit faire débat. Elle doit être enseignée comme toute vérité historique incontestable.

Nous avons pour cela des lieux : le Mémorial de la Shoah, le Mémorial de Drancy ou le camp des Milles, à Aix-en-Provence. Ces lieux appartiennent à chacun

d'entre nous. Ils sont ouverts sur notre époque. Avec pédagogie, exigence, vigilance, ils rappellent quelles sont les valeurs de respect, de tolérance, de refus des fanatismes que nous devons défendre et promouvoir.

Être à la hauteur, c'est enfin lutter sans relâche contre l'antisémitisme sous toutes ses formes. À l'antisémitisme « historique », « traditionnel » – cette vieille maladie de l'Europe qui, de siècle en siècle, a prospéré jusqu'à conduire à Sobibor, Treblinka, Belzec ou Auschwitz –, s'ajoute un antisémitisme d'une forme nouvelle qu'il est hors de question de nier ou de cacher, et qu'il faut regarder en face. Il se répand sur internet, sur les réseaux sociaux, il se répand aussi dans nos quartiers populaires, auprès d'une jeunesse souvent sans repères, sans conscience de l'Histoire et qui cache sa « haine du Juif » derrière un antisionisme de façade et derrière la haine de l'État d'Israël.

Cette confluence entre les antisémitismes nous commande d'agir sans la moindre hésitation, car l'évidence est là sous nos yeux. Il n'y a pas à tergiverser, analyser, à débattre. Il nous faut d'abord agir, éduquer, rappeler, partager, mais aussi sévir et, si nécessaire, interdire au nom même de l'ordre républicain, de l'autorité nécessaire pour rappeler nos valeurs. Ce qui s'est passé hier encore à Paris, des débordements inacceptables, justifie d'autant plus le choix qui a été fait, avec courage, par le ministre de l'Intérieur, d'interdire une manifestation. La France ne laissera pas les esprits provocateurs alimenter je ne sais quel conflit entre les communautés. Ce n'est pas cela, la France. La France, c'est la République.

Et la France, ce sont des valeurs, qui sont des valeurs plus que jamais universelles.

La lutte contre l'antisémitisme, ce n'est pas seulement le combat des Juifs, c'est le combat de chacun d'entre nous, de toute une nation.

Et aujourd'hui tout particulièrement, j'en appelle à notre responsabilité collective, celle de tous les responsables politiques, mais aussi celle de tous nos compatriotes. Et j'en appelle à un véritable sursaut de la société. Oui, c'est une cause nationale.

Je sais, je sais les craintes, l'angoisse des Juifs de France, je connais leurs perplexités qui sont devenues une douleur quotidienne. Après le meurtre d'Ilan Halimi, après les crimes de Toulouse, après les attaques, les profanations, les violences, les insultes, ils regardent leur pays, leur propre pays, la France, en s'interrogeant. Ils se demandent si l'Histoire n'est pas sur le point de se répéter, arrivant même, pour beaucoup, à nourrir le projet de partir, et pour d'autres à le réaliser. Ils attendent alors de l'État, de ses plus hautes autorités, d'être rassurés et protégés.

Ce qui s'est passé dimanche dernier, dans les rues de Paris, sont des faits d'une extrême gravité. Rue des Tournelles, dans ce quartier qui fut le lieu des rafles et des arrestations, et rue de la Roquette, à deux pas du gymnase Japy, qui fut un premier lieu de rassemblement avant le Vél' d'Hiv', on a entendu : « Mort aux Juifs ». Une fois de plus, une fois de trop ! On s'en est pris, à nouveau, à des synagogues, pas seulement avec des mots, mais avec des gestes, avec la volonté de s'attaquer à ce qu'est une synagogue, c'est-à-dire un lieu de paix, en voulant, au fond, au nom d'un conflit qui a lieu à des milliers de kilomètres, mettre de nouveau les Juifs hors de notre territoire national. Mais nos synagogues, comme nos églises, nos temples, nos mosquées, ce sont notre patrimoine commun, ce sont des parties indivisibles de la France, protégées par notre idéal de laïcité.

Du haut de cette tribune, dans ce lieu dont je mesure le poids qu'il donne à mes mots, et dans ces circonstances lourdes, je veux inviter les Juifs de France à avoir confiance en leur pays, en sa détermination à ne jamais céder.



Ici, après le chaos, la communauté juive de France a su se reconstruire, relever la tête, et aller de l'avant. Elle a su briller à nouveau, au cœur de la diaspora. Les Juifs de France, les Français juifs, sont d'abord la France. Et sans eux, la France ne serait plus elle-même.

Et la France, c'est la République, qui protège toutes les confessions, tous les citoyens, quelles que soient leur origine ou leur croyance. Et c'est ce message qui doit plus que jamais nous rassembler.

Dans ce lieu de souffrances, regardant notre histoire, ensemble, avec lucidité, nous l'affirmons : s'en prendre à un Juif parce qu'il est juif, c'est s'attaquer à la France. Et parce qu'elle sait le déshonneur de ne pas veiller sur ses enfants, parce qu'elle se souvient, la France répondra avec la plus grande force, la plus grande intransigeance, en tous lieux, et toujours.

Vive la République, et vive la France !

*Manuel Valls*



2012


M. FRANÇOIS HOLLANDE

*Président de la République*

21 septembre 2012

*à l'inauguration du Mémorial de Drancy*



est avec beaucoup d'émotion que je suis venu ce matin inaugurer, ici, le Mémorial de Drancy. Au milieu de rares survivants, des familles, des enfants, conscients qu'il s'était produit ici un crime, un crime abominable. Six millions de Juifs – près des trois quarts des Juifs d'Europe – ont été assassinés par les nazis. Soixante-seize mille venaient de France. Parmi ceux-ci, 63 000 ont été déportés depuis le camp de Drancy. Vous l'avez dit, ils étaient de tous âges, de toutes conditions. Il y avait des hommes et des femmes illustres, il y avait des anonymes, il y avait des enfants, de toutes nationalités, de toutes origines. Ils n'avaient qu'un point commun, un seul : ils étaient juifs. C'est parce que juifs qu'ils devaient être frappés, déportés.

Drancy, c'était la dernière étape avant l'enfer, l'enfer des wagons à bestiaux, l'enfer des camps d'extermination. Drancy, c'était la porte de l'enfer. Des milliers d'hommes et de femmes, d'enfants, tassés, parqués, martyrisés pendant des jours et des nuits. Sans recours, affrontant la peur, la faim et cette incertitude sur l'issue finale. Ils attendaient, ils ne savaient pas tous que la mort était au bout de l'épreuve. Alors, puisque nous, nous savons, nous leur devons la fidélité du souvenir. C'est pourquoi ce lieu est le lieu d'un crime, mais le lieu aussi d'un symbole : la mémoire nationale, ici, à Drancy.

La cité de la Muette était donc, avant la guerre, un ensemble de logements sociaux. Après la guerre, en 1946, elle est redevenue un lieu de « vie ordinaire », comme si rien ne s'était passé. Il a fallu du temps pour que la mémoire trouve sa place. Que dis-je, sa place ? Pour qu'elle impose, enfin, sa présence.

En 1976, le premier monument commémoratif, cela a été rappelé, celui de Shlomo Selinger, était inauguré.

En 1988, seulement en 1988, le « wagon du souvenir » fut installé ici, pour souligner ce qu'était Drancy : un lieu de transit, le point de départ des convois vers la mort.

En 2001, le site était inscrit par l'État sur la liste des monuments historiques. Sans que l'on sache si c'était, cela m'a été rappelé, pour sa qualité architecturale ou pour ce qui s'y était produit.

En 2005 naissait le projet que nous avons sous les yeux avec la volonté d'inscrire définitivement Drancy dans la trame de notre histoire collective.

Je veux remercier, au nom de la République, toutes les personnes, toutes les institutions qui ont pris leur part à l'édification de ce mémorial. La Fondation pour la Mémoire de la Shoah, d'abord, et notamment sa présidente d'honneur, Simone Veil, qui fut recluse ici, à Drancy, à peine sortie de l'enfance. Je salue le Mémorial de la Shoah, qui, sous l'impulsion de son président, Éric de Rothschild, et de son directeur, Jacques Fredj, poursuit une œuvre remarquable, que j'ai eu l'occasion de visiter, et qui est par définition inachevée. Tant le travail de mémoire, d'histoire, fait que les découvertes, les recherches, sans cesse améliorent encore, approfondissent nos connaissances.

Je veux aussi saluer la commune de Drancy, qui a mis le terrain à la disposition du Mémorial, et tous ceux qui ont contribué au financement, y compris des acteurs publics, comme la Caisse des dépôts. Il y a les personnes, celles qui inlassablement, depuis des décennies, font ce travail de recherche, d'enquête, je veux parler de Serge Klarsfeld, qui a mis en lumière l'importance historique de ce camp, avec les autres lieux d'internement – ceux de Compiègne, de Pithiviers, de Beaune-la-Rolande, des Milles.

Tous ces noms évoquent des lieux de martyre. Oui, mais aussi l'outrage à la France que fut la collaboration. Celle qui a été cachée, effacée parfois, tant elle était lourde à regarder en face. Drancy a été gardé par des gendarmes français, géré par des fonctionnaires français. Les enfants amenés ici de Pithiviers ou de Beaune-la-Rolande avaient été arrêtés par des policiers français.

Il ne s'agit plus d'accuser. La justice est passée. Parfois elle est arrivée trop tard. Il ne s'agit pas non plus d'établir la vérité : nous la connaissons, nous en connaissons aussi l'horreur. Aujourd'hui, il s'agit de transmettre. C'est l'esprit de ce mémorial.

La transmission : là réside l'avenir de la mémoire. J'ai été vraiment fier d'être au milieu des jeunes. Je voudrais qu'ils soient eux-mêmes conscients de ce qu'ils ont vécu aujourd'hui, de ce qu'ils ont eux-mêmes cherché, découvert et de ce qu'ils ont aussi mis, à leur niveau, en lumière. Qu'ils se souviennent de cette journée, les élèves des écoles, celles qui ont chanté et celles et ceux qui m'ont accompagné. Parce que c'est à eux, maintenant, que revient cette tâche de continuer la chaîne du souvenir. Parce que le moment arrive où le temps aura eu raison de l'énergie des survivants. Bientôt il n'y en aura plus. Nous devons former l'esprit des générations à venir. Un grand Résistant, Pierre Brossolette – qui, je le rappelle, choisit de mourir pour ne pas courir le risque de parler –, affirmait ainsi, en 1943, à propos des enfants humiliés et des héros anonymes de la guerre : « *Ce qu'ils attendent de nous, ce n'est pas de les plaindre, c'est de les continuer. Ce n'est pas un regret mais un serment ; ce n'est pas un sanglot mais un élan.* »

Avec cette même question que nous nous posons au plus profond de notre esprit : comment cette horreur a-t-elle été possible ? Cette question nous taraude. Oui, c'est une interrogation fondamentale, sur nous-mêmes, sur ce que nous sommes, sur ce dont l'homme est capable.

Comment, dans notre pays, la France des Lumières, la France des droits de l'homme, la France de la Révolution française, comment s'était-il trouvé assez de bourreaux pour aller chercher chez elles des familles désarmées ? Comment s'était-il trouvé assez de lâches pour les laisser faire, détourner le regard ? Comment a-t-on pu, ici, à 15 kilomètres de Paris, laisser s'installer une telle souffrance dans cette antichambre de la mort, sans qu'il y ait des sursauts d'honneur ou de pitié pour qu'un certain nombre de ces innocents soient retirés des mains de leurs bourreaux ? Comment a-t-il été possible d'en arriver là au milieu du XX<sup>e</sup> siècle ? Chercher à comprendre pour éviter la reproduction de l'horreur. Comment comprendre ? Comment expliquer l'inexplicable ?

D'abord, il y a l'esprit de soumission. Les ordres étaient les ordres, la raison d'État avait perdu la raison mais c'était l'État, la lucidité cédant devant l'obéissance. Ensuite, l'antisémitisme, devenu progressivement une opinion, puis un enchaînement. Qui acceptait le statut des Juifs acceptait l'étoile jaune ; qui acceptait l'étoile jaune acceptait Drancy ; sans forcément connaître la suite. Quand le mal commence à s'inscrire dans la vie quotidienne, quand il acquiert, selon le mot d'Hannah Arendt, une sorte de banalité, alors plus rien ne s'oppose à lui. Tirons-en la leçon pour aujourd'hui. Rien n'est insignifiant.

Tout propos, tout acte à caractère antisémite ou raciste est inacceptable. D'où l'obligation pour nous tous, et au sommet de l'État encore davantage, d'une vigilance sans faille. Le devoir de ne rien admettre de ce qui est inadmissible, voilà le premier enseignement de Drancy.

Ce n'est pas le seul. Parce qu'il y en a aussi un plus beau qui permet, non pas d'effacer l'autre, mais de donner espoir. Car si la lâcheté et la cruauté peuvent exister dans chaque être humain, il en est de même du courage et de l'honneur.

Permettez-moi de rendre hommage à ceux qui ont permis de sauver les trois quarts des Juifs de notre pays. Je salue la mémoire des Justes de France. Je rappelle les Résistants qui, au nom de la France libre, se sont levés, à Londres et dans les maquis. Mais aussi la mémoire de toutes ces femmes et de tous ces hommes qui ont su, jour après jour, et ils étaient nombreux et soyons fiers d'eux, garder le sens de la dignité, parfois par de petits gestes qui étaient des bravoures, de petites choses qui étaient des prouesses dont ils n'avaient pas toujours conscience. Au camp des Milles se dresse le « Mur des actes justes », c'est une belle formule, « les actes justes ». Ce mur atteste que les plus humbles comportements d'une vie peuvent suffire à situer un être du côté de l'honneur face à l'horreur. À la banalité du mal s'oppose la modestie du bien. Le bien n'a pas besoin d'être reconnu, il ne cherche pas la gratification. Le bien, il donne, il ne reçoit pas.

C'est aussi une belle leçon de Drancy. Elle doit être transmise aussi aux générations, la leçon du bien.

Enseigner le passé, c'est la seule façon de l'empêcher de se reproduire. C'est aussi l'unique arme dont nous disposons contre l'indifférence, l'oubli et, pire encore, le négationnisme. Dans cette perspective, le partenariat étroit qui unit le Mémorial de la Shoah au ministère de l'Éducation nationale doit accompagner l'inauguration de ce nouveau bâtiment. Je demande au ministre de faire en sorte que, partout, dans tous les établissements, soit enseignée la Shoah, au CM2, en troisième et en première, qu'elle soit enseignée partout, sans aucune restriction. Ses leçons doivent être méditées dans chaque établissement. Sa singularité ne doit jamais pouvoir être remise en cause ni même être contestée. Je fais confiance aux enseignants.

La mémoire de la Shoah est bien sûr celle des Juifs, qui, depuis 1945, sont des survivants et des témoins. Mais la mémoire de la Shoah, c'est aussi l'Histoire et donc l'affaire de l'Europe et de la France.



L'école de la République, c'est le lieu où notre récit collectif se construit, où les mémoires s'additionnent, se confondent pour faire ce qu'on appelle le récit national, ce qui nous unit tous. Il n'y a pas de concurrence entre les mémoires. Il n'y a pas de hiérarchie entre elles. Tout nous oblige. Les établissements scolaires de Drancy sont un exemple réussi de cette exigence : des élèves issus de familles venues du monde entier ont fait de ce lieu une part de leur histoire et donc de leur identité. L'école doit faire encore davantage. Les enfants doivent disposer des moyens intellectuels et moraux de se repérer dans leur vie, à partir d'un socle de valeurs qui nous unissent tous : des valeurs rationnelles, des valeurs universelles.

Cela passe par l'enseignement de l'histoire, dont la place, et je salue le ministre pour cette décision, sera rétablie et confortée.

Cela passe aussi par ce que le ministre appelle la morale laïque. Il ne s'agit pas d'asséner des maximes, ou d'imposer des rites ou des idées préconçues. Ce n'est pas cela, la morale. C'est ce qui doit permettre à chaque enfant de la République, quelles que soient ses origines ou sa condition, d'avoir de l'objectivité, de l'esprit critique, d'être capable de s'élever, de construire une pensée qui lui soit personnelle et en même temps qui ne l'oppose pas à d'autres. La jeunesse est la grande affaire des années qui viennent, pas simplement pour mettre notre pays en capacité d'affronter la compétition.

Ce n'est pas seulement de permettre aux enfants des catégories modestes, ce qui est une noble ambition, de pouvoir réussir leur vie avec les mêmes conditions que d'autres. La priorité que nous accordons à l'éducation à travers la jeunesse, c'est aussi pour la cohésion nationale. Cette capacité à vivre ensemble.

Nous devons lutter toujours, encore, contre l'obscurantisme. Contre la haine, contre cette volonté de détruire, contre le fanatisme, toujours prêt à s'organiser et à



21 SEPTEMBRE 2012

vouloir anéantir nos libertés. Face à ces tentatives, une nouvelle fois, je le dis haut et fort, la République ne cédera pas, jamais, sur ses valeurs, sur son histoire.

Ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement le droit tout à fait nécessaire à assurer la sécurité et la liberté, qui est un droit fondamental et qui vaut pour tous les citoyens de la République. Ce qui est en cause, c'est la démocratie.

*François Hollande*



2012

M. FRANÇOIS HOLLANDE

*Président de la République*

22 juillet 2012



Nous sommes rassemblés ce matin pour rappeler l'horreur d'un crime le plus épouvantable qui soit, pour exprimer le chagrin de ceux qui ont vécu la tragédie, pour entendre jusqu'ici, ici même, leurs cris de détresse. Nous sommes rassemblés pour évoquer les heures noires de la collaboration, notre histoire, et donc la responsabilité de la France. Nous sommes aussi ici pour transmettre la mémoire de la Shoah, dont les rafles furent la première étape. Nous sommes également rassemblés pour mener le combat contre l'oubli, pour témoigner auprès des nouvelles générations de ce que la barbarie est capable de faire, mais de ce que l'Humanité – quand elle sait mobiliser ses forces – est toujours capable de la vaincre.

Il y a soixante-dix ans, le 16 juillet 1942 au petit matin, 13 152 hommes, femmes, enfants étaient arrêtés à leur domicile. Les couples sans enfant et les célibataires furent internés à Drancy, là où s'élèvera à l'automne le musée créé par le Mémorial de la Shoah. Les autres furent conduits au Vélodrome d'Hiver. Entassés pendant cinq jours, dans des conditions inhumaines, ils furent de là transférés vers les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande.

Une directive claire avait été donnée par l'administration de Vichy : « *Les enfants ne doivent pas partir dans les mêmes convois que les parents.* » C'est donc après des séparations déchirantes que les parents d'un côté, les enfants de l'autre, partirent vers Auschwitz-Birkenau où les déportés de Drancy les avaient précédés de quelques jours.

Ils y furent assassinés. Pour la seule raison qu'ils étaient juifs. Ce crime s'est déroulé ici, dans notre capitale, dans nos rues, dans nos cours d'immeuble, dans nos cages d'escalier, sous nos préaux d'école. Il allait ouvrir la voie à d'autres rafles,

à Marseille et dans toute la France, c'est-à-dire des deux côtés de la ligne de démarcation. Il y eut aussi d'autres déportations, notamment celle de Tziganes.

L'infamie du Vél' d'Hiv' s'inscrivait dans une entreprise qui n'a pas eu de précédent et qui ne peut être comparée à rien, la Shoah, la tentative d'anéantissement de tous les Juifs du continent européen. Soixante-seize mille Juifs de France furent déportés vers les camps d'extermination, seuls 2 500 revinrent. Ces femmes, ces hommes, ces enfants ne pouvaient s'attendre au sort qui leur était réservé, ils ne pouvaient même pas l'imaginer tant ils avaient confiance en la France. Ils croyaient que le pays de la grande Révolution, celle des droits de l'homme, que la Ville Lumière – Paris – leur serviraient de refuge. Ces Juifs venant de l'étranger aimaient la République avec une passion inspirée par la gratitude, ils se souvenaient que c'était à Paris, en 1791, sous la Constituante, que pour la première fois en Europe les Juifs étaient devenus des citoyens à part entière.

Plus tard, bien plus tard, d'autres, chassés de leurs pays, avaient trouvé en la France une terre d'accueil, une chance de vie digne, la promesse d'une protection. Et c'est cette promesse, c'est cette confiance qui furent piétinées il y a soixante-dix ans. Je tiens à rappeler les mots que le futur grand rabbin de France, Jacob Kaplan, adressa au maréchal Pétain en octobre 1940, après la promulgation de l'odieux statut des Juifs : « *Victimes, écrivait-il, de mesures qui nous atteignent dans notre dignité d'hommes, dans notre honneur de Français, nous exprimons notre foi profonde en l'esprit de justice de la France éternelle. Nous savons que les liens qui nous unissent à la grande famille française sont trop forts pour pouvoir être rompus.* »

Là se situe la trahison. Par-delà le temps, au-delà du deuil, ma présence ce matin témoigne de la volonté de la France de veiller sur le souvenir de ces enfants disparus, d'honorer les morts sans sépulture, ces êtres dont le seul tombeau est notre

mémoire. Tel est le sens de l'exigence posée par la République : que le nom de tous les suppliciés ne tombent jamais, je dis bien jamais, dans l'oubli. Nous devons aux martyrs juifs du Vélodrome d'Hiver la vérité sur ce qui s'est passé il y a soixante-dix ans. La vérité, c'est que la police française – sur la base de listes qui avaient été établies – s'est chargée d'arrêter des milliers d'enfants et de familles, pris au piège le 16 juillet 1942. La gendarmerie les a escortés jusqu'au camp d'internement. La vérité, elle est dure, elle est cruelle, c'est que pas un soldat allemand, pas un seul, ne fut mobilisé pour l'ensemble de cette opération. La vérité, c'est que le crime fut commis en France, par la France.

Le grand mérite du président Jacques Chirac est d'avoir reconnu ici même, le 16 juillet 1995, cette vérité. « *La France*, disait-il à ce moment-là, *la France, patrie des Lumières et des droits de l'homme, terre d'accueil et d'asile, la France accomplissait l'irréparable.* » Mais la vérité, c'est aussi que le crime du Vél' d'Hiv' fut commis contre la France, contre ses valeurs, contre ses principes, contre son idéal.

L'honneur fut sauvé par les Justes, et au-delà par tous ceux qui surent s'élever contre la barbarie, par ces héros anonymes dont la mémoire fut une nouvelle fois évoquée ici, qui cachèrent un voisin, qui ailleurs en aidèrent un autre, qui risquèrent leur vie pour que soient épargnées celles des innocents.

Oui, je rends hommage à tous ces Français qui ont permis que survivent les trois quarts des Juifs de France, qui, sinon, auraient été à un moment conduits également au massacre. L'honneur de la France, ce fut aussi le général de Gaulle qui incarna le combat qui devait se poursuivre, la France libre.

L'honneur de la France fut défendu par la Résistance, cette armée des ombres qui ne se résigna jamais à la honte et à la défaite. L'honneur de la France, ce fut aussi

cette armée, ces soldats sur les champs de bataille portant le drapeau français, parce qu'ils étaient les soldats de la France libre.

Je pense aussi aux institutions juives comme « l'Œuvre de Secours aux Enfants », qui organisa clandestinement le sauvetage de plus de 5 000 enfants, et qui accueillit après les orphelins de la Libération. Voilà ce qui a porté tout au long de ces années l'honneur de la France. La vérité ne divise jamais, elle rassemble, c'est dans cet esprit que cette journée de commémoration avait été instituée par François Mitterrand.

C'est aussi pourquoi le gouvernement de Lionel Jospin a créé la Fondation pour la Mémoire de la Shoah. Ce fut aussi sous ce gouvernement – avec Jacques Chirac – que fut constituée la Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations intervenues du fait des législations antisémites en vigueur pendant l'Occupation, dont le but était de réparer. Le mot est mal choisi, rien ne pourra réparer ce qui a été détruit. Il me revient désormais – dans la longue chaîne de notre histoire, dans la conception que nous avons tous de la continuité de la République – de poursuivre le travail commun de mémoire, de vérité mais aussi d'espoir.

Ce travail commence par la transmission. Beaucoup de dérives trouvent leurs sources dans l'ignorance, nous ne pouvons donc pas nous résigner – et je ne me résignerai jamais – à ce que deux jeunes Français sur trois ne sachent pas ce que fut la rafle du Vél' d'Hiv'. L'école républicaine à laquelle, ici, j'exprime une nouvelle fois ma confiance, a une mission : instruire, éduquer, enseigner, transmettre le passé, le faire connaître, le faire comprendre dans toutes ses dimensions. La Shoah est inscrite au programme de CM2, de troisième et de première. Il ne doit pas y avoir une seule école en France, un seul collège, un seul lycée où elle ne puisse être enseignée. La Shoah, ce n'est pas l'histoire du peuple juif, c'est l'Histoire, c'est notre histoire.



Il ne doit pas y avoir un seul établissement où cette histoire-là ne soit pleinement entendue, respectée, méditée. Il ne peut y avoir, il n'y aura pas, dans la République française, de mémoire perdue.

L'enjeu est de lutter sans relâche contre toutes les formes de falsification de l'Histoire, non seulement contre l'outrage du négationnisme, mais aussi contre la tentation du relativisme. Respecter l'Histoire, c'est en effet connaître la terrible singularité de la Shoah. Ce crime reste, par sa nature, par sa dimension, par ses méthodes, par l'effrayante précision de sa mise en œuvre, un abîme unique dans l'histoire de l'humanité. Cette singularité-là doit être constamment rappelée. C'est enfin réunir toutes les leçons que cette histoire nous enseigne, comprendre comment l'ignominie fut possible hier pour qu'elle ne puisse jamais ressurgir demain.

La Shoah a été rendue possible non pas simplement par une décision politique abjecte, horrible, barbare, mais par des siècles d'aveuglement, de bêtise, de mensonges. Elle avait été précédée de multiples signes avant-coureurs qui n'ont pas alerté les consciences. Alors, notre vigilance aujourd'hui ne doit jamais être prise en défaut. Aucune nation, aucune société, aucune personne n'est immunisée contre le Mal. N'oublions pas ce jugement de Primo Levi à propos de ses persécuteurs : « *Sauf exceptions, ils n'étaient pas des monstres, ils avaient notre visage.* » Restons en alerte afin de pouvoir déceler le retour de la monstruosité, sous ses airs parfois les plus anodins, les plus anonymes.

Je sais les craintes exprimées par certains d'entre vous, je veux y répondre. Consciente de notre histoire, la République pourchassera avec la plus grande détermination tous les actes, tous les propos antisémites qui pourraient amener les Juifs de France à se sentir inquiets dans leur propre pays. Ce serait intolérable, ce serait inacceptable. Rien en la matière n'est indifférent, tout sera combattu avec la dernière

énergie. Taire l'antisémitisme, le dissimuler, l'expliquer, c'est déjà l'accepter. La sécurité des Juifs de France n'est pas l'affaire des Juifs, c'est celle de tous les Français. Et j'entends avec le gouvernement qu'elle soit garantie en toutes circonstances et en tous lieux.

Il y a quatre mois, quatre mois, des enfants mouraient pour la même raison que ceux du Vél' d'Hiv' : parce qu'ils étaient juifs. L'antisémitisme n'est pas une opinion, c'est une abjection. Et pour cela, il doit être d'abord regardé en face, nommé, reconnu pour ce qu'il est et, partout où il se déploie, être démasqué et puni. Toutes les idéologies d'exclusion, toutes les formes d'intolérance, tous les fanatismes, la xénophobie, qui tentent de développer la logique de la haine trouveront – je le rappelle ici – la République sur leur chemin.

Chaque samedi matin, dans toutes les synagogues de France, à la fin de l'office, retentit la prière des Juifs, celle qu'ils adressent pour le salut de la patrie qu'ils aiment et qu'ils veulent servir. Je veux citer ces phrases fortes : « *Que la France vive heureuse et prospère, qu'elle soit forte et grande par l'union et la concorde, qu'elle jouisse d'une paix durable et conserve son esprit de noblesse parmi les nations.* » Cet esprit de noblesse, c'est la France tout entière qui doit en être digne. Enseigner sans relâche la vérité historique, veiller scrupuleusement sur le respect des valeurs de la République, rappeler l'exigence de tolérance religieuse dans le cadre de nos lois laïques, ne jamais céder sur les principes de liberté et de dignité de la personne, toujours promouvoir la promesse de l'égalité et de l'émancipation : voilà les missions que nous devons collectivement nous assigner.

C'est en pensant aux vies qui n'ont pu s'accomplir, à ces enfants des rafles privés d'avenir, à ces destins fauchés prématurément, que nous devons porter à un niveau plus élevé encore les exigences de notre propre existence. C'est en refusant la



22 JUILLET 2012

négligence, la complaisance, que nous nous rendrons plus forts, c'est en étant lucides sur notre propre histoire que la France – grâce à l'esprit de concorde et d'union – portera le mieux ses valeurs ici et partout dans le monde.

Vive la République ! Vive la France !

*François Hollande*



2007

M. FRANÇOIS FILLON

*Premier ministre*

22 juillet 2007



La France que nous aimons, la France fidèle au pacte sacré de la liberté et de la dignité humaine, cette France-là nous oblige. Elle nous oblige à ne jamais sacrifier nos idéaux. Elle nous oblige à ne pas choisir les chemins de complaisance qui, de compromis en compromission, conduisent à la déroute morale. Elle nous oblige au souvenir. Notre pays doit célébrer ses jours de grandeur et reconnaître ses heures de honte car la mémoire d'un grand peuple ne se divise pas. C'est dans la pleine reconnaissance des lumières et des ombres du passé que la nation s'instruit et se grandit. Au cœur du XX<sup>e</sup> siècle, la barbarie nazie précipita l'Europe dans les ténèbres. La Shoah dévoilait alors l'humanité dans son atroce inhumanité. Nous ne sommes pas et ne pourrons jamais être guéris de l'Holocauste.

En ce lieu, il y a soixante-cinq ans, à quelques dizaines de mètres, 8 160 êtres humains, pourchassés, parce que Juifs, étaient entassés au Vélodrome d'Hiver. Parmi eux, 1 129 hommes, tous étrangers, 2 916 femmes, toutes étrangères, et leurs 4 115 enfants de moins de 16 ans, presque tous français. Dans le camp de Drancy furent internés les célibataires et les couples sans enfants – 1 989 hommes, 3 003 femmes.

Le bilan de cette gigantesque rafle, la plus importante jamais conduite sur le sol de notre pays, s'établissait à 13 152 innocents. Ceux qui les avaient arrêtés portaient l'uniforme français : ils étaient aux ordres du gouvernement capitulard, antisémite et xénophobe de Vichy, œuvrant pour le compte de la Gestapo allemande.

L'État français venait de se rendre complice des nazis les plus fanatiques et les plus déterminés. Vichy avait livré, et livrerait encore, aux barbares des dizaines de milliers de Juifs. Dans cette immense tragédie, 80 000 Juifs ont été les victimes de la Solution finale en France : 76 000 déportés, dont moins de 3 000 sont revenus,

3 000 morts dans les camps en France, et un millier de Juifs exécutés ou abattus sommairement. En cette seule année 1942, année terrible pour les Juifs de France, 19 000 hommes, 15 000 femmes et 6 500 enfants, dont plus de mille avaient moins de 5 ans, furent victimes de la soumission de l'État français à la volonté génocidaire nazie. Philippe Pétain, chef de l'État français, Pierre Laval, chef du gouvernement, René Bousquet, chef de la police, n'avaient pas été à l'origine de la Solution finale, mais c'est en pleine conscience de leurs actes qu'ils ont choisi de remplir le rôle de pourvoyeurs des camps de la mort.

Ces hommes qui dirigeaient la France de la collaboration n'ont droit à aucune circonstance atténuante. Pas même celle de la défaite, car on ne sauve pas la France en déshonorant ses principes. Aucune circonstance atténuante, parce que c'est spontanément qu'ils ont inscrit dans la loi un statut discriminatoire des Juifs, et qu'ils ont pris les mesures qui les réduisaient à la condition de parias.

Cette collaboration indigne, ce pacte sombre avec l'occupant nazi, beaucoup de Français en ont ressenti le caractère déshonorant et tragique.

Dès octobre 1940, malgré la défaite et la désolation de tout un pays brisé, des citoyens français se sont émus et insurgés, telle cette femme s'adressant à Pétain le jour de la promulgation du statut des Juifs : *« Je crois qu'il est peu de choses aussi affreuses que d'être honteux de son pays, au moment où on l'aime avec plus de tendresse et d'intensité que jamais à cause de son immense malheur. Ce n'est pas un pays sans visage que la France. Et un des traits que nous aimons et respectons le plus est son humanité... Ce sont ces droits (ceux de la personne humaine) qui sont dangereusement atteints par le statut des Juifs... Nombreux sont les Français qui sont prêts, sous votre conduite, à souffrir n'importe quoi, pourvu que tout soit fait pour que la France reste la France, dans son âme aussi bien que dans son territoire. »*

Voilà les mots d'une Française, les mots de l'honneur national.

Non, aucune circonstance atténuante ne tient, parce que, face aux chefs SS, il restait aux autorités de Vichy le pouvoir de résister, l'issue de dire « non » ; il leur restait l'Empire, la flotte, l'horizon voisin de la France libre ; il leur restait enfin et surtout la volonté des Français de ne pas voir la France perdre son âme. Cette volonté, le pasteur Boegner l'exprimait si justement dans une lettre restée sans réponse à Pétain : « *Je vous supplie, Monsieur le Maréchal, d'imposer les mesures indispensables pour que la France ne s'inflige pas à elle-même une défaite morale dont le poids serait incalculable.* »

Au lieu de répondre à cet appel, le gouvernement de Vichy a balayé les traditions françaises d'asile et de protection, ces traditions chevaleresques et humanistes du pays ; il s'est associé au crime contre l'humanité dans toute son horreur, car il ne pouvait ignorer le sort funeste qui attendait les déportés.

Ce sort, beaucoup le connaissaient, ou le pressentaient. Les enfants eux-mêmes, enfermés durant ces quelques journées effroyables dans le Vélodrome d'hiver, n'entretenaient aucune illusion.

Voici la lettre d'un garçon de 15 ans à l'un de ses amis : « *Mon cher Claude, Lorsque cette lettre te parviendra, nous serons sans doute déjà partis. Nous sommes presque fous à force de penser à cela, surtout que nous croyons être séparés. Je termine cette lettre en ayant une forte envie de pleurer, car vois-tu, je crois que nous ne nous reverrons plus, et vois-tu, je crois que c'est vraiment la fin.* »

Par la suite, les familles internées au Vél' d'Hiv' furent transportées dans deux camps du Loiret, à Pithiviers et Beaune-la-Rolande, où, très vite, elles furent disloquées.

Les pères partirent par un convoi, avec leurs fils adolescents nés à l'étranger. Les milliers de mères partirent par d'autres convois avec leurs filles adolescentes, après avoir été séparées à coups de crosse, de leurs enfants en bas âge. Quelques témoins de ces séparations brutales se sont exprimés : « *Il est impossible* – écrivait l'un d'eux – *de vous décrire les conditions dans lesquelles ces déportations ont eu lieu. On a arraché des enfants à leurs mères et tout ce que vous pourrez imaginer à ce sujet sera en dessous de la vérité.* » Un autre témoin a rédigé le jour même, le 7 août, cette demande pressante : « *Il faut que vous racontiez à tous : ces femmes, véritables folles qui hurlent adieu à leur enfant de 4 ans, de 10 ans, de tous les âges, qu'on leur arrache.* »

Ces 3 000 enfants en bas âge restèrent seuls, plongés dans la détresse extrême des corps, des cœurs et des esprits. Certains verront leur martyre s'achever sur place, et seront inhumés dans des tombes ou dans des fosses communes des cimetières locaux. Tous les autres furent transportés au camp de Drancy parce que les autorités allemandes ne voulaient pas de trains remplis exclusivement d'enfants. Là, on les mélangea à des adultes raflés en zone libre, qui n'étaient pas leurs pères, qui n'étaient pas leurs mères, afin de faire croire à la population française qu'ils partaient en famille. Ils furent déportés en six convois, à raison de 500 enfants par convoi. Deux jours et deux nuits de rail, dans une promiscuité étouffante, sous la chaleur lourde de l'été. Le train stoppe. Les portes s'ouvrent sur la rampe de Birkenau. L'angoisse, les peurs, les cris éclatent ; des ordres résonnent ; les colonnes se forment. Quelques instants plus tard, quelques pas plus loin, ils entreront dans la machine exterminatrice nazie. Pas un de ces enfants n'est revenu.

Quant aux milliers de mères, qui espéraient encore que la nationalité française de leurs enfants les protégerait, elles ont appris à Auschwitz, trois semaines plus tard, qu'ils y avaient été déportés à leur tour, et assassinés dès leur arrivée. Moins de dix de ces mères survécurent.

Ici même, le 16 juillet 1995, Jacques Chirac déclarait : « *Ce jour-là, la France, terre d'asile, patrie des Lumières, ce jour-là, la France a accompli l'irréparable.* »

Il fallait cet acte de courage et de lucidité pour regarder en face le passé de notre nation, pour décider d'en assumer les responsabilités et les conséquences, pour permettre en particulier de créer la Mission Mattéoli, dont les propositions ont été suivies par les gouvernements d'Alain Juppé et de Lionel Jospin : réparation pour les orphelins de la déportation, création d'une Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations intervenues du fait des législations antisémites en vigueur pendant l'Occupation, création de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Oui, la France avait prêté la main aux actes commis par Vichy contre les Juifs ; en particulier, aux arrestations menées par la police française, qui est allée jusqu'à se saisir en août 1942, en zone libre – territoire où il n'y avait pas de troupes allemandes –, de 10 000 Juifs transférés en zone occupée, d'où ils furent immédiatement déportés.

À côté de Vichy – cette France inique –, une autre France existait cependant, une France d'honneur, celle de la Résistance, celle du général de Gaulle, une France d'action et de foi, une France aussi de cœur, discrète mais généreuse, désarmée mais vertueuse. Il a fallu le travail lent et précis d'historiens pour dégager son rôle salvateur, le décrire, le mesurer justement.

« *Si le régime de Vichy a abouti à une faillite morale, et s'est déshonoré en contribuant efficacement à la perte d'un quart de la population juive, les trois quarts restant doivent essentiellement leur survie à la sympathie sincère de l'ensemble des Français, ainsi qu'à leur solidarité agissante, à partir du moment où ils comprirent que les familles juives tombées entre les mains des Allemands étaient vouées à la mort.* » Voilà ce qu'écrivait l'historien et chercheur Serge Klarsfeld dans la conclusion de son ouvrage *Vichy-Auschwitz*, dès 1983.

Redisons-le aujourd'hui : derrière les Justes de France, figures exemplaires et reconnues, un large peuple a agi, des églises ont parlé, des voix nombreuses ont protesté qui, pendant l'été 1942, au moment des victoires allemandes en Afrique du Nord et dans le Caucase, ont réussi par leur hostilité marquée aux mesures anti-juives, à freiner la coopération massive instituée entre les polices de René Bousquet et de Karl Oberg, entre la police de Vichy et la Gestapo. Rappelons non seulement les lettres pastorales de Mgr Saliège, de Mgr Théas, de Mgr Gerlier, de Mgr Delaye, mais aussi les réactions de très nombreux Français, immédiatement retransmises par les préfets au gouvernement de Vichy. Rappelons-les avec émotion, avec gratitude pour la France, avec reconnaissance pour la part d'honneur sauvé.

Mesdames et messieurs, soixante-cinq années se sont écoulées depuis cette rafle du Vélodrome d'Hiver, emblématique de toutes les autres rafles qui eurent lieu à la même période. Soixante-cinq ans. Le temps a passé, reléguant dans une mort obscure les coupables historiques, et avec eux la nécessité d'expier. L'horreur, elle, n'a pas diminué ; et avec elle s'est perpétuée notre obligation de protester, de pratiquer l'exercice du souvenir et de la vigilance.

Au nom du président de la République, au nom du gouvernement, je m'adresse ici à la jeunesse française. Il y a soixante-cinq ans, des responsables de Vichy, des fonctionnaires, des collaborateurs, se sont souillés d'une faute pleine, indélébile. Leur faute n'est pas votre faute. Leur honte n'est pas votre honte. Mais il y a dans leurs actes une horreur qui doit devenir la vôtre, un dégoût qui doit soulever vos cœurs comme il a soulevé le nôtre ; non pour vous mortifier, mais pour vous prémunir ; non pour réécrire le passé, mais pour entretenir le culte de la vérité ; non pour condamner la France dans son entier, ce qui serait injuste, mais pour exiger d'elle le meilleur ; non pour abaisser l'esprit de résistance dont elle fit preuve, mais bien au contraire pour en mesurer la force et le prix.



De la Shoah, des survivants sont encore là pour témoigner, mais leur nombre s'amenuise, et bientôt ne resteront que les écrits, les images, les livres d'histoire. Lorsque la voix de ceux qui ont vécu cette tragédie se sera tue, il vous reviendra, à vous, jeunesse de France, de prendre le relais de leurs paroles, de leur mémoire. Vous le ferez pour eux, vous le ferez pour la France.

Oublier, c'est commencer à mourir. À ceux qui ont perdu des êtres chers, et dont la souffrance n'est pas révolue, je veux dire combien je comprends qu'ils refusent de se résigner ; combien je respecte leur chagrin, leurs larmes infinies. À leur côté, je retiens, moi aussi, la leçon de cette page noire de l'histoire de notre pays. C'est une leçon profondément politique, une leçon ancienne.

En 1572, rapporte Voltaire, le gouverneur d'Auvergne Saint-Hérem répondait au roi Charles IX, qui lui avait demandé d'exécuter les protestants tombant sous sa juridiction : « Sire – répond-il –, *j'ai reçu un ordre sous le sceau de votre majesté de faire mourir tous les protestants qui sont dans ma province. Je respecte trop votre majesté pour ne pas croire que ces lettres sont contrefaites ; et si, ce qu'à Dieu ne plaise, l'ordre est véritablement émané d'elle, je la respecte encore trop pour lui obéir.* »

C'est cette quête de grandeur morale, intellectuelle, spirituelle qui doit conduire l'État et l'Administration. C'est ce choix de l'honneur et du courage qui doit inspirer ceux qui ont en charge d'incarner la République. C'est le combat perpétuel contre tous nos démons – l'antisémitisme, la xénophobie, le racisme – qui doit frayer sa voie. C'est la victoire de la dignité et de la justice qui éclaire l'âme de la France.

*François Fillon*



2007

M. JACQUES CHIRAC  
*Président de la République*

*À l'occasion de la cérémonie nationale en l'honneur  
des Justes de France au Panthéon, à Paris  
18 janvier 2007*



*J*l y a soixante-cinq ans, dans l'Europe presque entièrement asservie, la barbarie nazie décide l'exécution de la Solution finale. Une idéologie effroyable fait régner la terreur : une idéologie raciste, fondée sur cette croyance criminelle et folle selon laquelle certains hommes seraient par nature « supérieurs » à d'autres. Et cela, au cœur d'un continent qui se considère comme l'aboutissement même de la civilisation...

Innombrables sont celles et ceux que les nazis condamnent à mort a priori, à cause de leur origine, comme les Tziganes, à cause de leurs convictions religieuses et politiques, de leurs préférences sexuelles, ou de leur handicap. Mais c'est contre les Juifs que se déchaîne avec le plus de cruauté et de violence systématique la folie nazie. Ce sont eux qui payent le tribut le plus effrayant : six millions d'êtres humains assassinés dans des conditions inexprimables. La quasi-disparition des Juifs d'Europe. La Shoah.

Comme dans un cauchemar, l'Occident se trouve renvoyé aux temps les plus noirs de la barbarie. À travers la destruction des Juifs, c'est au fond toute la civilisation judéo-chrétienne, toute la civilisation européenne, vieille de plusieurs millénaires, qu'Hitler veut abattre : l'invention à Athènes de la démocratie, l'éclosion à Rome d'une civilisation fondée sur le droit, le message humaniste des Lumières du XVIII<sup>e</sup> siècle.

En France même, le pays des Lumières et des droits de l'homme, le pays où tant de grands hommes se sont levés pour l'honneur du capitaine Dreyfus, le pays qui a porté Léon Blum à la tête du gouvernement, en France, un sombre linceul de résignation, de lâcheté, de compromissions recouvre les couleurs de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Le pouvoir de Vichy se déshonore, édictant de sa

propre initiative, dès le 3 octobre 1940, le sinistre statut des Juifs, qui les exclut de presque toutes les fonctions. Les Juifs de France sont d'autant plus stupéfaits de cet antisémitisme d'État que leur pays est celui qui le premier en Europe, dès 1791, leur a accordé les droits des citoyens. Ils aiment leur pays avec passion. Ils se sont battus pour lui, comme Marc Bloch et tant d'autres, en 1914 ou en 1939 : soudain, devant leurs yeux incrédules, la République abdique, rend les armes à Pétain et à Laval, cède la place à une clique revancharde et haineuse.

Voilà soixante-cinq ans, en France, il y a la honte du premier convoi de déportation, le 27 mars 1942. Il y a l'ordonnance allemande du 7 juin et l'ignominie de l'étoile jaune. Il y a le crime irréparable du Vél' d'Hiv', les 16 et 17 juillet. Il y a, du 26 au 28 août, la rafle de milliers de Juifs étrangers en zone libre.

\*\*\*

Mesdames et messieurs, il y a les ténèbres. Mais il y a aussi la lumière. La France affamée, terrorisée, coupée en deux par la ligne de démarcation, est étourdie par l'ampleur de la défaite. Mais très vite, des voix s'élèvent. Dès le 11 novembre 1940, de Gaulle écrit de Libreville au Congrès juif mondial que le statut des Juifs n'aura aucune validité dans la France libre. Il fustige la violation, par Vichy, je le cite, « *des principes de liberté et de justice égale, sur lesquels la République française était fondée* ». Puis, dans le pire effondrement de notre histoire, alors même que la Wehrmacht semble encore invincible, des Françaises et des Français, en très grand nombre, vont montrer que les valeurs de l'humanisme sont enracinées dans leurs âmes. Partout, ils accueillent, cachent, sauvent au péril de leur vie des enfants, des femmes, des hommes, persécutés parce qu'ils sont juifs. Dans ce cauchemar éveillé que les Juifs vivent depuis 1940, la France, leur France, à laquelle ils ont cru si intensément, n'a pas tout à fait disparu. Dans les profondeurs du pays, une lueur d'espoir se fait jour. Elle est fragile, vacillante. Mais elle existe.

Il y a cette secrétaire de mairie qui fournit des papiers à des familles juives, et convainc les habitants du village de partager leurs tickets d'alimentation : le courage d'une seule personne a cristallisé la générosité de tous. Il y a ce couple d'hôteliers qui trouve sur le pas de sa porte un homme échappé d'une rafle, affamé et épuisé : ils l'hébergent pendant deux de ces années terribles. Il y a ce boulanger qui reconnaît un adolescent arrêté et avertit la direction de son école : prévenu, un officier de gendarmerie, membre de la Résistance, libère le jeune homme. Grâce à cette chaîne humaine de solidarité et de courage, une vie est sauvée. Il y a ce professeur de latin qui, jusqu'au bout, tente de protéger l'élève qu'il a présenté au concours général. Il y a cette concierge qui entend le crissement des freins des camions allemands et fait le tour très rapidement des occupants juifs de son immeuble pour leur dire surtout de rester silencieux derrière leurs portes closes, et les sauve ainsi de la déportation. Il y a le pasteur Trocmé, qui entraîne avec lui, dans l'accueil de centaines de Juifs en fuite, tout un village, tout un plateau de Haute-Loire : Le Chambon-sur-Lignon, dont le nom résonne aujourd'hui, et pour toujours, dans nos cœurs. Il y a ces sœurs qui abritent, dans leurs couvents, dans leurs pensionnats, des enfants juifs. Il y a des curés savoyards, devenus par la force des choses passeurs professionnels, qui emmènent les réfugiés de l'autre côté de la frontière. Il y a ce général commandant d'une région militaire qui refuse de prêter sa troupe pour surveiller l'embarquement de déportés, ce qui lui vaut une révocation immédiate. Il y a tous ces paysans, que nous a montrés avec tant d'émotion Agnès Varda, qui accueillent, aiment et protègent de si nombreux enfants.

Il y en a tant et tant d'autres, dans toutes les classes sociales, dans toutes les professions, de toutes les convictions. Des milliers de Françaises et de Français, qui, sans s'interroger, font le choix du bien. Quel courage, quelle grandeur d'âme il leur a fallu ! Tous connaissaient les risques encourus : l'irruption brutale de la Gestapo. L'interrogatoire. La torture. Parfois même, la déportation et la mort.

Certains furent reconnus Justes parmi les nations. D'autres resteront anonymes, soit qu'ils aient laissé leur vie en aidant l'autre, soit que, dans leur modestie, ils n'aient même pas songé à faire valoir leurs actes. Certains sont ici aujourd'hui, avec celles et ceux qu'ils ont sauvés. Je les salue tous, avec un infini respect. En France, grâce à cette solidarité agissante, selon le beau mot de Serge Klarsfeld, les Justes ont contribué à protéger les trois quarts de la population juive d'avant-guerre de la déportation, c'est-à-dire d'une mort presque certaine : sur plus de 75 000 déportés, seuls revinrent quelque 2 500 survivants. Et après quelles souffrances indicibles : vous pouvez en témoigner, chère Simone Veil, vous dont le courage, en toute circonstance, est un exemple pour la France. La majorité des Juifs assassinés ont été livrés aux Allemands par Vichy et par les collaborateurs. Mais la plupart des Juifs sauvés le furent par des Français.

\*\*\*

Aujourd'hui, pour cet hommage de la nation aux Justes de France, reconnus ou anonymes, nous sommes rassemblés pour évoquer notre passé, mais aussi pour enrichir notre présent et notre avenir. « *Quiconque sauve une vie sauve l'univers tout entier* », dit le Talmud, devise qui d'ailleurs orne la médaille des Justes. Il faut en comprendre toute la force : en sauvant une personne, chaque Juste a en quelque sorte sauvé l'humanité. Cette mémoire, soyez-en certains, soyez-en fiers, elle perdurera de génération en génération.

Par ce geste, vous nous incitez aussi à interroger notre conscience. Qu'est-ce qui fait que, confronté à un choix crucial, quelqu'un agit selon son devoir, c'est-à-dire en considérant l'autre pour ce qu'il est, une personne humaine avant tout ? Pour certains Justes, c'est une question de conviction religieuse, et ceux-là, n'en doutons pas, entendent le message de l'Église dans sa vraie vérité. D'autres, parfois les mêmes,

appartiennent à des groupes longtemps opprimés, comme les protestants, ou sont viscéralement hostiles à la politique de Vichy pour des raisons notamment politiques. Mais pour tous, c'est une réaction venue du plus profond du cœur, expression la plus haute de ce que l'on nomme la charité.

Toutes et tous, ils ont eu, vous avez eu, le courage de voir et de comprendre la détresse avec les yeux du cœur. Ce courage anime Mgr Saliège, archevêque de Toulouse, qui a été pour beaucoup dans la prise de conscience des catholiques de France. Infirmes, reclus dans son palais épiscopal, il sait pourtant rendre concrètes, dans son admirable lettre pastorale, les souffrances injustifiables endurées par des êtres coupables du seul crime d'être nés. Ce courage de voir et de comprendre avec les yeux du cœur, on le trouve partout : chez ce voisin d'immeuble, que l'on connaît à peine et qui, sans poser de question, accueille votre famille alors que la Milice frappe aux portes.

Vous, Justes de France, vous avez transmis à la nation un message essentiel, pour aujourd'hui et pour demain : le refus de l'indifférence, de l'aveuglement. L'affirmation dans les faits que les valeurs ne sont pas des principes désincarnés, mais qu'elles s'imposent quand une situation concrète se présente et que l'on sait ouvrir les yeux.

Plus que jamais, nous devons écouter votre message : le combat pour la tolérance et la fraternité, contre l'antisémitisme, les discriminations, le racisme, tous les racismes, est un combat toujours recommencé. Si l'antisémitisme s'est déchaîné dans les années 1930-1940, c'est faute d'avoir été condamné avec la fermeté nécessaire à cette époque. C'est parce qu'il a été en quelque sorte toléré comme une opinion parmi d'autres. Telle est la leçon de ces années noires : si l'on transige avec l'extrémisme, il faut bien le mesurer, on lui offre un terrain pour prospérer, et tôt

ou tard on en paye le prix. Face à l'extrémisme, il n'y a qu'une attitude : le refus, l'intransigeance. Et c'est aussi sans merci qu'il faut lutter contre le négationnisme, crime contre la vérité, perversion absolue de l'âme et de l'esprit, forme la plus ignoble, la plus abjecte de l'antisémitisme.

\* \* \*

Mesdames et messieurs, les Justes ont fait le choix de la fraternité et de la solidarité. Ils incarnent l'essence même de l'homme : le libre arbitre. La liberté de choisir entre le bien et le mal, selon sa conscience. À tous, en ce lieu où elle honore ses grands hommes, la nation rend aujourd'hui le témoignage de son respect et de son estime. Vous incarnez aussi la France dans ce qu'elle a de plus universel, dans la fidélité aux principes qui la constituent. Grâce à vous, grâce à d'autres héros à travers les siècles, nous pouvons regarder la France au fond des yeux, et notre histoire en face : parfois, on y voit des moments profondément obscurs. Mais on y voit aussi le meilleur et le plus glorieux. Notre histoire, il faut la prendre comme un bloc. Elle est notre héritage, elle est notre identité. C'est à partir d'elle, et en traçant de nouveaux chemins, que nous pouvons nous engager tête haute dans les voies de l'avenir. Oui, nous pouvons être fiers de notre histoire ! Oui, nous pouvons être fiers d'être français !

Ce que nous enseignent aussi l'effondrement de la République en juin 1940, l'illusion tragique du recours à Pétain et le déshonneur de Vichy, c'est à quel point une nation est fragile. Dans le confort de nos certitudes d'aujourd'hui, beaucoup ont le sentiment que la France est éternelle, que la démocratie est naturelle, que la solidarité et la fraternité peuvent se résumer au système de Sécurité sociale. Dans une société qui, malgré ses difficultés, est prospère et stable, l'idée du bonheur semble trop souvent se ramener à la satisfaction de besoins matériels. Nous devons entendre



vosre message. Une nation, c'est une communauté de femmes et d'hommes solidaires, liés par des valeurs et un destin communs. Chacun est dépositaire d'une parcelle de la communauté nationale, et celle-ci n'existe que si chacun s'en sent profondément responsable. À un moment où montent l'individualisme et la tentation des antagonismes, ce que nous devons voir, dans le miroir que nous tend le visage de chaque être humain, ce n'est pas sa différence, mais c'est ce qu'il y a d'universel en lui. À ceux qui s'interrogent sur ce que c'est d'être français, à ceux qui s'interrogent sur ce que sont les valeurs universelles de la France, vous, les Justes, avez apporté la plus magnifique des réponses, au moment le plus noir de notre histoire.

Et au nom de la France, au nom de la nation tout entière, je m'incline aujourd'hui devant vous avec respect et reconnaissance.

*Jacques Chirac*




2005

M. DOMINIQUE DE VILLEPIN

*Premier ministre*

22 juillet 2005



est avec une émotion profonde que je prends la parole aujourd'hui devant vous. Avant de venir à votre rencontre, j'ai tenu ce matin à faire le chemin du Mémorial de la Shoah. J'ai tenu à me recueillir devant le mur des Noms, celui des 76 000 Juifs déportés de France. J'ai tenu à allumer la bougie du souvenir. Les 16 et 17 juillet 1942, 4 500 policiers et gendarmes français arrêtaient à leur domicile 12 884 Juifs pour les conduire au Vélodrome d'Hiver. Parmi eux, 4 051 enfants furent emmenés seuls, séparés de leurs parents, dans les camps de transit de Pithiviers puis de Drancy<sup>1</sup>. Pas un seul de ces enfants ne revint. Devant leurs vies brûlées, dont ne restent que les noms, je veux d'abord faire silence.

Les 16 et 17 juillet 1942, la France livrait à la détresse et à la cendre ceux qui étaient sa lumière et sa vie. Aux premières heures du matin, elle bafouait les plus essentielles de ses valeurs pour se faire la complice des bourreaux. Prévenant les ordres de l'occupant, Laval, assisté de Bousquet et de Darquier de Pellepoix, recommandait de n'épargner personne. Il y a dix ans, le président de la République, Jacques Chirac, au nom du peuple français tout entier, l'a reconnu : « *La France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable.* »

Vous tous ici rassemblés aujourd'hui, vous nous avez appris la vérité : les familles brutalement arrachées à leur sommeil, les portes enfoncées, les escaliers qu'on dévale pour un voyage inconnu, les bus parisiens et les fourgons de la préfecture de Police réquisitionnés pour la besogne, les heures d'attente, les journées dans la chaleur atroce du Vél' d'Hiv', sans jamais savoir pourquoi, sans jamais imaginer jusqu'où.

---

<sup>1</sup> Les chiffres communément admis aujourd'hui sont de 13 152 Juifs arrêtés lors de la rafle du Vél' d'Hiv', dont 4 115 enfants de 2 à 16 ans.

Vous nous avez appris aussi les gestes d'héroïsme ou d'humanité de trop rares policiers français qui ont permis à des enfants d'échapper, dans un coin d'ombre, au détour d'une rue, à un malheur qu'ils ne pouvaient pressentir.

Pas de photo. Pas de trace. Ce jeudi noir, *der fintzerer Donnerstag*, aurait pu rester un jour blanc si vous n'aviez pas été là pour lui rendre un visage. Votre témoignage a tiré l'impensable de l'oubli. Vous avez su affronter votre mémoire, avec tout ce qui remue en elle de secret, d'incompréhensible et de déchirant, pour éclairer la nôtre.

Je veux rendre hommage ici à votre courage. Je veux saluer la patience et la détermination des historiens qui ont recueilli un à un les témoignages, les rapports administratifs, les portraits, les notices biographiques. Tous ces documents qui font foi, toutes ces images bouleversantes que Serge Klarsfeld a rassemblés dans son *Mémorial des enfants juifs déportés de France*.

Je voudrais citer aussi ces lettres d'inconnus, internés au Vél' d'Hiv' et à Drancy, qui sont partis dans un ciel, comme le dit Celan, où l'on est moins à l'étroit. Leurs mots travaillent à jamais nos consciences. Clara, 14 ans, déportée à Auschwitz par le convoi n° 16 du 7 août 1942 : « *Hier, on nous a donné du lait pour les enfants de moins de 10 ans, une tartine de pain, une tablette de chocolat, une madeleine, des pâtes. Je ne sais pas si on pourra supporter encore longtemps ceci. Maman n'en peut plus.* » Marc Moïse, 11 ans, dans un billet jeté du train qui l'emmène vers les camps : « *Je suis dans un train, pour où ? Je vous jure que ce n'est pas par imprudence que je suis là.* » Des lettres de tous âges, de toutes conditions, qui commencent simplement par : « Ma chère maman », « Papa chéri », et qui n'auront trouvé d'autres dépositaires que nous. Ces mots lancés à l'aventure, abandonnés à une main amie ou sur un banc pour être lus, pour rassurer des proches,

des parents, mais qui pour la plupart seront dispersés sur la terre sèche de l'été 1942, je souhaite que nous en gardions à jamais au fond de nous la détresse infinie et l'espoir fou.

Nous sommes à un moment décisif de l'histoire de la commémoration de la rafle du Vél' d'Hiv'. À l'heure où la mémoire brûlante des vivants peut encore faire surgir pour nous les images de ce qu'ils ont vécu. À l'heure où une parole, votre parole, est encore possible.

Aussi, plus que jamais, restons fidèles à la source première, à cette exigence de transmission qui vous a guidés depuis plus de soixante ans. Rien ne doit s'effacer de cette lente maturation des consciences. Pour que vive notre histoire commune, vos paroles doivent être entendues. Vos regards doivent veiller en chacun de nous. Ils doivent être nos avertissements pour demain. Je sais que beaucoup d'entre vous trouvent encore la force de se rendre dans les classes d'école pour raconter ce qu'ils ont vécu. Je veux vous dire ici ce matin que votre témoignage est irremplaçable. Qu'y a-t-il de plus fort que la voix de celui qui a vu et qui parle, de celui qui a vu et qui partage ?

À vous qui portez témoignage, nous devons répondre par la certitude de la mémoire, qui fait la vie plus grande, qui fait la vie plus vraie. Elle représente la seule vraie revanche contre tous ces peut-être qui ont été votre lot durant les jours de drame et de désarroi. À l'effritement du temps doivent répondre la prière du chemin, la révérence de l'aube qui sont au cœur de votre héritage. Vous, Juifs de France, devez avoir la certitude que vos enfants, vos petits-enfants, vos proches, pourront à leur tour raconter et rappeler. Vous devez avoir la certitude que les livres d'histoire garderont l'empreinte de ce qui devait rester secret, que chaque citoyen, que chaque enfant portera gravé au fond de lui votre témoignage.

Je veux vous dire que les autorités de votre pays se porteront garantes du souvenir et du respect. Contre ce qui ronge, nul n'oubliera vos bagages d'ombre et les visages à claire-voie. Votre histoire et celle de la République, que vous avez toujours servie, ne font qu'une. Pour chacun d'entre nous, qui regardons avec lucidité notre passé, qui voulons savoir, qui voulons comprendre, la mémoire est un souffle perpétué. Même dans le malheur et dans la honte, nous avons connu des heures de courage et de grandeur. Rappelons-nous que l'année 1942 marque aussi le début du sursaut, le rejet des lois antisémites par beaucoup de nos compatriotes et l'entrée pour certains dans la Résistance. Rappelons-nous que de nombreuses familles, des fondations, des religieux, prirent le risque dans ces années de fer de cacher des Juifs pour les soustraire à la traque de l'occupant et de la Milice. Nous avons connu l'égaré et la souffrance. L'idée que nous nous faisons de la France s'apprécie à l'aune de ses valeurs comme de sa capacité à reconnaître et à dire ses fautes. La mémoire n'est jamais d'une pièce. Elle est le rendez-vous de la conscience. Notre volonté est de l'accepter tout entière pour en faire le lieu d'un rassemblement et d'un dépassement.

Car il n'y a de mémoire que vivante et active. Nous devons apprendre avec elle à éviter les pièges d'un fanatisme qui malgré les leçons du passé ne désarme jamais tout à fait. Nous devons trouver en elle la force de construire le monde. Votre mémoire ne sera pas un tombeau mais une lumière qui transperce la nuit.

Contre toutes les formes d'antisémitisme, de racisme ou de xénophobie, qui sont autant d'atteintes à la dignité de chaque homme, luttons sans relâche. Dans ce domaine, toute attaque physique ou verbale, toute atteinte, toute négation est inacceptable. Ce sont des fautes contraires à l'esprit de la République. Mon gouvernement les combattrait avec la plus grande sévérité.

Contre la haine, toutes les haines, contre le terrorisme, qui ensanglante nos capitales et fait peser une menace sur tous les peuples, affirmons nos principes et le respect de l'État de droit. La plus grande fermeté, oui. La plus grande vigilance, oui. La coopération la plus étroite entre tous les États, oui. Ne donnons pas aux terroristes la satisfaction de semer la peur et le doute dans nos esprits. À force de volonté et de justice, nous gagnerons ce combat.

Contre le terrible ressassement de la violence, qui n'épargne aucune région du monde, faisons preuve d'audace et d'imagination. Ne laissons pas les situations se détériorer sans fin. Je ne crois pas à la fatalité du mépris. Des hommes et des femmes se dressent pour dire non, par fidélité à un idéal, par refus de la répétition du malheur. Oui, votre mémoire est un appel.

Rien n'est jamais comparable dans l'histoire des hommes. Et aucune expérience n'est moins réductible à une autre que celle de la Shoah. Que grandisse la promesse ! Que votre mémoire murmurée de proche en proche, à vos enfants, à vos amis, à tous vos descendants, que votre mémoire partagée avec chacun de nos compatriotes fasse écho et soit un appel à dénoncer sans relâche l'injustice et l'irréparable. Qu'elle soit une incitation à écarter l'étau de la résignation pour ouvrir un horizon nouveau. Qu'elle reste pour nous, face à l'aveugle des jours, une leçon de lucidité.

Je vous remercie.

*Dominique de Villepin*



2002

M. JEAN-PIERRE RAFFARIN

*Premier ministre*

21 juillet 2002





*J*l y a soixante ans, ici même, à Paris, capitale de la France, capitale de la patrie des Lumières et des droits de l'homme, des hommes mais aussi des enfants, des femmes, des vieillards, des malades étaient pourchassés, arrêtés puis rassemblés pour être déportés. Il y a soixante ans, ici même, à Paris, mais aussi sur l'ensemble du territoire national, l'épouvantable tragédie se nouait. La marche vers l'horreur s'accélérait. Déjà, l'ombre de la Shoah enveloppait les innocents parqués au Vélodrome d'Hiver.

Les rafles de juillet 1942 n'étaient hélas pas les premières. Mais elles marquaient par leur ampleur et leur nature un changement profond, une aggravation dans la tragédie incommensurable vécue par les Juifs. Quelques mois auparavant – c'était en janvier –, les nazis avaient décidé à Wannsee de déporter tous les Juifs d'Europe. L'État français, en organisant ces rafles systématiques, s'enfonçait dans la collaboration et trahissait les principes fondateurs de notre nation. Oui, le président de la République a eu raison de dénoncer au nom de la France les complices des nazis. Oui, « la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français », selon ses mots, si forts, si justes, si nécessaires.

Cette année, comme chaque année, nous sommes réunis en ce lieu, comme dans toutes les préfectures de France, pour nous souvenir. Pour ne rien oublier des persécutions, de la traque et du destin brisé de tant de Juifs de France. Pour regarder en face le visage hideux qui était celui de l'État en ces instants terribles où la capitulation, la détresse, l'humiliation le jetèrent dans les bras de l'occupant.

Oui, le Vél' d'Hiv', Drancy, Compiègne et tous les camps de transit, ces antichambres de la mort, ont été organisés, gérés, gardés par des Français.

Oui, le premier acte de la Shoah s'est joué ici, avec la complicité de l'État français. Après la tragédie du Vél' d'Hiv', d'autres rafles ont suivi : 76 000 Juifs ont été déportés depuis la France. Si peu revinrent.

Dire la vérité, transmettre la mémoire, évoquer les heures sombres, c'est rappeler à chacun et d'abord aux plus jeunes que le pire n'est jamais loin, que la liberté, l'égalité et la fraternité sont un combat sans fin. Une civilisation qui oublie son passé se condamne à le revivre. Mais, dire la vérité, transmettre la mémoire, c'est rappeler aussi qu'en ces temps troublés et périlleux le gouvernement de Vichy n'était pas toute la France. Raconter l'histoire, l'abandon des élites et la collaboration, c'est raconter aussi le courage de tous ceux qui ont dit non : le général de Gaulle, les Français libres qui se battaient au même moment dans les sables de Libye et les résistants de tous bords qui s'organisaient et s'armaient pour refuser l'inacceptable.

Raconter l'histoire, c'est raconter les Justes, ces hommes et ces femmes anonymes, ces villages entiers qui ont caché des Juifs, qui se sont élevés publiquement, avec courage et efficacité, contre l'antisémitisme. Nous pensons à Mgr Saliège, au pasteur Boegner, à ces agents de l'État, à ces civils et à ces militaires, qui furent fidèles à leurs principes. Des principes qui étaient ceux de leur foi ou de leur éducation. Des principes qui étaient ce principe d'humanité qui n'aurait jamais dû cesser d'être au cœur du message de la France. Des principes humanistes que nous devons inlassablement réaffirmer, durablement réactiver.

Aujourd'hui, l'action des Justes comme les drames vécus par nos compatriotes nous obligent. Parce que nous assumons nos responsabilités, nous pouvons agir et ancrer dans l'action le devoir de mémoire si souvent invoqué. Il faut transmettre, témoigner encore et encore, inlassablement, parce que la mémoire ne doit pas être le « cimetière abandonné » dont nous parle Marguerite Yourcenar.

Je veux saluer le rôle majeur des associations, des fondations de mémoire et de ceux qui se sont investis pour que la vérité et la justice s'affirment pleinement. Nous savons combien ils ont œuvré, parfois bien seuls, pour savoir d'abord, pour faire prendre conscience ensuite, pour transmettre enfin. Je tiens ici à rendre hommage au travail remarquable accompli par la mission que M. Jean Mattéoli a présidée. Reprenant ses conclusions, l'État s'est engagé avec détermination dans la création de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah. Avec sa présidente, Mme Simone Veil, son rôle pour la perpétuation de la mémoire est essentiel. Je compte sur son action, elle peut compter sur notre soutien.

La France prend également à cœur son rôle actuel à la présidence du Groupe d'action international pour la coopération sur l'éducation, la mémoire et la recherche sur la Shoah. Sous mon autorité, six ministères sont mobilisés pour accomplir cette mission à laquelle j'attache une très grande importance. La réunion de Strasbourg, en octobre prochain, devra permettre, avec le Conseil de l'Europe, de faire en sorte que nous puissions tous ensemble mener cette mobilisation si importante, qui est si classique dans notre combat pour la République et ses valeurs. Je voudrais dire avec détermination combien il est nécessaire aujourd'hui de poursuivre sans relâche ce combat pour la mémoire.

Il y a quelques mois, de dramatiques attentats ont endeuillé une grande démocratie. Les États-Unis ont été victimes de cette terreur, de cette volonté criminelle contre laquelle nous nous battons. Nous sommes solidaires de nos alliés et amis américains, comme nous le sommes de toutes les victimes du terrorisme de par le monde. Sachez que jamais la France n'acceptera ces assassinats.

Depuis quelques mois, ici, dans notre pays, une série d'actes inadmissibles a été commise à l'encontre de la communauté juive de notre pays, de ses membres, de ses lieux de culte, de ses biens et de ses symboles.

Nous refusons et je refuse cette violence, nous la condamnons et je la condamne avec la plus grande fermeté. Le chef de l'État et le gouvernement que j'ai l'honneur de diriger, ont pris et prendront toutes les mesures nécessaires pour que cessent ces agressions qui insultent notre pays. Nous poursuivrons sans relâche leurs auteurs, afin qu'ils soient punis.

Agresser la communauté juive, c'est agresser la France, c'est agresser les valeurs de notre République qui ne peuvent laisser aucune place à l'antisémitisme, au racisme et à la xénophobie. Chacun a le droit à la liberté de conscience, à la liberté de culte, à la liberté de pensée. Chaque existence a droit à la différence.

Malgré ces événements tragiques, malgré une situation internationale difficile et que nous mesurons tous, je reste confiant. Confiant d'abord dans l'action des forces de l'autorité républicaine. Mais aussi parce que l'immense majorité des Français a rappelé avec force son attachement indéfectible à la République, aux valeurs de la démocratie, aux principes de notre devise nationale.

Nos compatriotes, et parmi eux la foule des jeunes, ont exprimé leur refus de tout ce qui s'apparente ou pourrait conduire à l'intolérance, au racisme et à l'antisémitisme. Mesdames, messieurs, le travail de mémoire porte ses fruits, la République nous rassemble. Elle doit toujours nous rassembler.

*Jean-Pierre Raffarin*



1997

M. LIONEL JOSPIN

*Premier ministre*

20 juillet 1997



Les 16 et 17 juillet 1942 sont dans l'histoire de notre pays une marque d'infamie. Infamie, que l'arrestation de ces hommes, femmes et enfants juifs et leur déportation vers les camps de la mort. Infamie, que la politique antisémite qui précéda, prépara et inspira la rafle du Vél' d'Hiv' et tant de crimes contre l'esprit et contre les personnes.

Cette rafle fut décidée, planifiée et réalisée par des Français. Des responsables politiques, des administrateurs, des policiers, des gendarmes, y prirent leur part. Pas un soldat allemand ne fut nécessaire à l'accomplissement de ce forfait. Ce crime doit marquer profondément notre conscience collective. Rappeler cela, si cruelle et révoltante que soit cette réalité, ne nous conduit pas à confondre le régime de Vichy et la République, les collaborateurs et les résistants, les prudents et les « Justes ». Il s'agit seulement de reconnaître, avec solennité, comme le fit le président Jacques Chirac il y a deux ans, qu'un gouvernement, une administration de notre pays ont alors commis l'irréparable.

C'est cette infamie que nous regardons aujourd'hui en face. Telle est la raison d'être de la Journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites commises par le régime de Vichy.

Le président François Mitterrand avait voulu, en la créant, qu'elle commémore, au-delà d'un événement terrible, l'ensemble des persécutions commises par l'autorité de fait installée à Vichy. Elle se propose d'unir dans le souvenir tous ceux qui eurent à subir les exactions perpétrées entre 1940 et 1945. Elle est également l'occasion d'honorer la mémoire de tous ceux qui, quels que furent leurs origines ou leurs engagements politiques, se levèrent pour résister à la barbarie.

Par cette journée, nous observons le « devoir de mémoire ». Je crois en ce devoir. J'y vois une exigence républicaine. Comme le soulignait, avec tant de force, le Prix Nobel Elie Wiesel : « *Oublier, c'est se choisir complice.* » Nous ne voulons pas oublier. Parce que la seule tombe des victimes de la rafle du Vél' d'Hiv', c'est notre mémoire. Parce que les bourreaux atteindraient leur but si les victimes disparaissaient de notre conscience pour se fondre dans la nuit et le brouillard de l'oubli. Parce que les familles des victimes ont droit à la solidarité de la République.

La mémoire est une exigence républicaine : elle est l'un des fondements de notre identité nationale. Il n'y a pas de nation sans mémoire. Cela, la France le sait bien, qui aime à commémorer les hauts faits qui l'ont façonnée, régénérant ainsi le sentiment d'appartenance qui unit les citoyens. Mais une identité ne se façonne pas seulement avec des moments de victoire, de grandeur ou d'allégresse. Elle est également marquée des heures de deuil, de souffrance, de honte aussi. Le souvenir partagé constitue une garantie face aux vicissitudes d'un avenir que les principes des droits de l'homme doivent inspirer. Je crois au partage de la mémoire qui nous appelle à la conscience renouvelée des responsabilités de chacun, au regard du passé, pour le présent, face à l'avenir.

En souvenir des victimes, la République se doit, par respect des idéaux qui la fondent, de répondre au désir de justice. Le devoir de mémoire impose que soient jugés ceux sur qui pèse le soupçon d'une responsabilité dans les crimes passés. Ce qui, hier, n'a pas été fait, il importe aujourd'hui, sans plus attendre, de l'accomplir. C'est pourquoi s'ouvrira, le 6 octobre prochain, dans la salle des assises du palais de justice de Bordeaux, le procès de Maurice Papon.

Puisse ce procès être, pour notre société, comme il y a des « lieux de mémoire », un « temps de mémoire ».

Aujourd'hui, pour les survivants et les familles des victimes, le gouvernement veillera à ce que toute la lumière soit faite sur les spoliations qui ont frappé, entre 1940 et 1945, des patrimoines immobiliers, financiers et artistiques. Deux commissions ont été formées à cet effet. Le président Jean Mattéoli préside la Mission d'étude sur la spoliation dont les Juifs de France ont été victimes durant l'Occupation. S'agissant de la ville de Paris, le Conseil du patrimoine privé analyse les conditions dans lesquelles ont été incorporés au domaine de la ville des biens spoliés.

Mon gouvernement apportera, bien entendu, tout son soutien aux travaux de ces commissions, dont les conclusions doivent être rendues publiques. Il prendra toutes les mesures relevant de sa responsabilité que ces commissions auront jugées nécessaires.

Pour demain et les générations futures, la République doit, à moins de se trahir, sauvegarder la vérité.

Nous savons à quel point le travail des historiens est essentiel. S'il importe que l'État donne son soutien à l'organisation de commémorations comme celle qui nous réunit aujourd'hui, ce sont eux qui, jour après jour, par leurs recherches et leurs publications, livrent un combat fondamental pour la vérité, contre les « assassins de la mémoire ». L'accès aux archives constitue pour les historiens une source irremplaçable dans leurs recherches. C'est dans cet esprit que j'entends faire modifier la loi du 3 janvier 1979 sur les archives, afin que l'accès à celles-ci pour les travaux d'intérêt historique soit facilité.

Mais la pérennité de la mémoire est déposée entre les mains de chacun d'entre nous. Les images atroces de la Shoah doivent toujours rester présentes dans nos consciences.



Le gouvernement soutiendra, mû par cette volonté, l'aménagement à Paris, au Mémorial du martyr juif, d'un musée de la Shoah. Ce centre d'information, de rencontre et de débat, servi par les techniques audiovisuelles les plus modernes, sera, notamment pour les jeunes générations, un nouveau « lieu de mémoire ».

« Souviens-toi ! », « N'oublie pas ! » Ces prescriptions immémoriales doivent nous inspirer. La mémoire est précieuse, mais fragile. Pour vivre, elle doit servir. Elle doit marquer les comportements personnels et publics.

Disons ici, aujourd'hui et ensemble, que nous ne voulons pas oublier, non seulement parce que nous le devons à ceux qui ont tant souffert, mais aussi pour éclairer notre conscience et pour que le sentiment de l'imprescriptible dignité de la personne humaine guide à l'avenir nos actes.

*Lionel Jospin*



1995

M. JACQUES CHIRAC

*Président de la République*

16 juillet 1995



*J*l est, dans la vie d'une nation, des moments qui blessent la mémoire, et l'idée que l'on se fait de son pays. Ces moments, il est difficile de les évoquer, parce que l'on ne sait pas toujours trouver les mots justes pour rappeler l'horreur, pour dire le chagrin de celles et de ceux qui ont vécu la tragédie. Celles et ceux qui sont marqués à jamais dans leur âme et dans leur chair par le souvenir de ces journées de larmes et de honte. Il est difficile de les évoquer, aussi, parce que ces heures noires souillent à jamais notre histoire, et sont injure à notre passé et à nos traditions. Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français.

Il y a cinquante-trois ans, le 16 juillet 1942, 4 500 policiers et gendarmes français, sous l'autorité de leurs chefs, répondaient aux exigences des nazis. Ce jour-là, dans la capitale et en région parisienne, plus de 13 000 hommes, femmes et enfants juifs furent arrêtés à leur domicile, au petit matin, et rassemblés dans les commissariats de police.

On verra des scènes atroces : les familles déchirées, les mères séparées de leurs enfants, les vieillards – dont certains, anciens combattants de la Grande Guerre, avaient versé leur sang pour la France – jetés sans ménagement dans les bus parisiens et les fourgons de la préfecture de Police. On verra, aussi, des policiers fermer les yeux, permettant ainsi quelques évasions.

Pour toutes ces personnes arrêtées commence alors le long et douloureux voyage vers l'enfer. Combien d'entre elles reverront jamais leur foyer ? Et combien, à cet instant, se sont senties trahies ? Quelle a été leur détresse ? La France, patrie des Lumières et des droits de l'homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à ses bourreaux.

Conduites au Vélodrome d'Hiver, les victimes devaient attendre plusieurs jours, dans les conditions terribles que l'on sait, d'être dirigées sur l'un des camps de transit – Pithiviers ou Beaune-la-Rolande – ouverts par les autorités de Vichy.

L'horreur, pourtant, ne faisait que commencer.

Suivront d'autres rafles, d'autres arrestations. À Paris et en province. Soixante-quatorze trains partiront pour Auschwitz. Soixante-seize mille déportés juifs de France n'en reviendront pas.

Nous conservons à leur égard une dette imprescriptible.

La Thora fait à chaque Juif devoir de se souvenir. Une phrase revient toujours qui dit : « *N'oublie jamais que tu as été un étranger et un esclave en terre de Pharaon.* »

Cinquante ans après, fidèle à sa loi, mais sans esprit de haine ou de vengeance, la communauté juive se souvient, et toute la France avec elle. Pour que vivent les six millions de martyrs de la Shoah. Pour que le sang de l'Holocauste devienne, selon le mot de Samuel Pisar, le « sang de l'espoir ». Quand souffle l'esprit de haine, avivé ici par les intégrismes, alimenté là par la peur de l'exclusion. Quand à nos portes, ici même, certains groupuscules, certaines publications, certains enseignements, certains partis politiques se révèlent porteurs, de manière plus ou moins ouverte, d'une idéologie raciste et antisémite, alors cet esprit de vigilance qui vous anime, qui nous anime, doit se manifester avec plus de force que jamais.

En la matière, rien n'est insignifiant, rien n'est banal, rien n'est dissociable. Les crimes racistes, la défense de thèses révisionnistes, les provocations en tous genres – les petites phrases, les bons mots – puisent aux mêmes sources.

Transmettre la mémoire du peuple juif, des souffrances et des camps. Témoigner encore et encore. Reconnaître les fautes du passé, et les fautes commises par l'État. Ne rien occulter des heures sombres de notre histoire, c'est tout simplement défendre une idée de l'homme, de sa liberté et de sa dignité. C'est lutter contre les forces obscures, sans cesse à l'œuvre.

Cet incessant combat est le mien autant qu'il est le vôtre.

Les plus jeunes d'entre nous, j'en suis heureux, sont sensibles à tout ce qui se rapporte à la Shoah. Ils veulent savoir. Et avec eux, désormais, de plus en plus de Français décidés à regarder en face leur passé.

La France, nous le savons tous, n'est nullement un pays antisémite.

En cet instant de recueillement et de souvenir, je veux faire le choix de l'espoir. Je veux me souvenir que cet été 1942, qui révèle le vrai visage de la « collaboration », dont le caractère raciste, après les lois anti-juives de 1940, ne fait plus de doute, sera, pour beaucoup de nos compatriotes, celui du sursaut, le point de départ d'un vaste mouvement de résistance. Je veux me souvenir de toutes les familles juives traquées soustraites aux recherches impitoyables de l'occupant et de la Milice, par l'action héroïque et fraternelle de nombreuses familles françaises.

J'aime à penser qu'un mois plus tôt, à Bir Hakeim, les français libres de Koenig avaient héroïquement tenu, deux semaines durant, face aux divisions allemandes et italiennes. Certes, il y a les erreurs commises, il y a les fautes, il y a une faute collective. Mais il y a aussi la France, une certaine idée de la France, droite, généreuse, fidèle à ses traditions, à son génie. Cette France n'a jamais été à Vichy. Elle n'est plus, et depuis longtemps, à Paris.

Elle est dans les sables libyens et partout où se battent des Français libres. Elle est à Londres, incarnée par le général de Gaulle. Elle est présente, une et indivisible, dans le cœur de ces Français, ces « Justes parmi les nations » qui, au plus noir de la tourmente, en sauvant au péril de leur vie, comme l'écrit Serge Klarsfeld, les trois quarts de la communauté juive résidant en France, ont donné vie à ce qu'elle a de meilleur.

Les valeurs humanistes, les valeurs de liberté, de justice, de tolérance qui fondent l'identité française et nous obligent pour l'avenir.

Ces valeurs, celles qui fondent nos démocraties, sont aujourd'hui bafouées en Europe même, sous nos yeux, par les adeptes de la « purification ethnique ». Sachons tirer les leçons de l'Histoire. N'acceptons pas d'être les témoins passifs, ou les complices, de l'inacceptable.

C'est le sens de l'appel que j'ai lancé à nos principaux partenaires, à Londres, à Washington, à Bonn. Si nous le voulons, ensemble nous pouvons donner un coup d'arrêt à une entreprise qui détruit nos valeurs et qui, de proche en proche, risque de menacer l'Europe tout entière.

*Jacques Chirac*



1993

M. ÉDOUARD BALLADUR

*Premier ministre*

16 juillet 1993



Mesdames, messieurs, depuis des décennies, la communauté juive organise chaque année à la même date, le 16 juillet, et à l'initiative du Conseil représentatif des institutions juives de France, une cérémonie sur le site de l'ancien Vélodrome d'Hiver. Ce qui était alors un lieu sportif, qu'on appelait le Vél' d'Hiv', fut le théâtre d'une des plus douloureuses tragédies qui endeuillent l'histoire de notre pays.

Cette cérémonie prend place désormais dans le cadre d'une Journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites commises entre 1940 et 1944 sous l'autorité de fait dite « gouvernement de l'État français ».

Ce moment de recueillement, nous le devons à celles et ceux qui portent dans leur âme et dans leur chair les marques du drame immense qu'ils ont vécu. Avec eux et pour eux, nous devons nous souvenir de la rafle du Vél' d'Hiv' et dénoncer tous les crimes commis.

Par milliers, hommes, femmes et enfants furent, à l'aube du 16 juillet 1942, arrachés à leur foyer, séparés, parqués ici même avant d'être emmenés aux camps de Pithiviers, Beaune-la-Rolande et Drancy pour être précipités dans l'horreur, dans la mort, avec l'affreuse complicité du régime installé sous l'Occupation. Victimes parce que juifs, tous ils sont nos martyrs. Cette terrifiante descente aux enfers ne doit pas être oubliée. Son souvenir doit être l'occasion d'un examen de conscience sans cesse renouvelé. C'est un devoir de la mémoire, c'est un devoir de la morale. Et quel plus grand hommage rendre à ces milliers de victimes que ce ralliement des cœurs autour d'une digne et émouvante commémoration.

\* \* \*



De ce drame qui est la honte de ceux qui en ont été les instigateurs nous devons tirer deux leçons. La première conforte notre raison d'espérer et d'avoir confiance en l'homme. Celles et ceux qui ont souffert de ces indicibles tourments ont trouvé dans leur foi ou dans leur conviction l'énergie pour sauvegarder leur dignité ; ils ont atteint ainsi une grandeur qui force notre admiration.

Celles et ceux qui ont pris part à la victoire contre le nazisme au sein des Forces françaises libres rassemblées à l'initiative du général de Gaulle, au sein de l'armée française renaissante et au sein des forces de la résistance intérieure, ont été l'honneur de la France.

Celles et ceux enfin qui, toutes confessions confondues, toutes opinions politiques remises à leur juste place, qui n'est pas la première en de tels moments, ont sauvé nos compatriotes juifs traqués par l'occupant, ceux-là ont su, au péril de leur vie, défendre les valeurs de la France : liberté, égalité, fraternité, valeurs alors bafouées et que la Libération devait remettre à l'honneur.

Mais le souvenir du cortège interminable des martyrs de la déportation nous impose aussi un devoir de vigilance. Certes, cinquante et un ans après la rafle du Vél' d'Hiv', la liberté et la justice sont assurées et respectées. Et pourtant, nous sentons aussi combien le monde est fragile : le dénuement économique, les passions nationalistes, font naître des tentations dangereuses, suscitent un climat d'inquiétude et des actions racistes et antisémites se font jour. Ces actes restent heureusement isolés, mais ils doivent être combattus et sanctionnés sans faiblesse dès le départ. Je sais combien ils sont ressentis avec inquiétude par vous qui avez tellement souffert de la violence et de la haine d'autrui. Si je suis ici aujourd'hui, c'est aussi pour vous assurer que le gouvernement assumera avec vigueur ses responsabilités. La première d'entre elles, c'est d'assurer en toutes circonstances le respect des droits de la personne,

le respect de la loi, le respect des principes de l'humanisme républicain. Dans cette entreprise, M. le ministre des Anciens Combattants et Victimes de guerre, qui a une mission naturelle de vigilance et d'information historique, comme M. le ministre de l'Éducation nationale, dont le rôle dans l'enseignement de ce passé à la jeunesse est décisif, ont à faire et à faire bien. Je sais qu'ils prennent à cœur leur mission.

La mémoire de ces événements doit inspirer le regard que nous portons sur le monde actuel ; la transmettre aux générations futures est notre devoir.

La vie, l'histoire des nations sont bâties, entre autres, sur la mémoire et les symboles. Aussi sera érigé, ici même, un monument qui perpétuera le souvenir de ce qui s'y est passé il y a cinquante et un ans. Il importe à la France de commémorer pour toujours, aux yeux de tous, le martyre de tous ses enfants, de tous ceux qui avaient trouvé asile chez elle.

\* \* \*

Que personne n'en doute : la France demeurera aux yeux du monde la patrie des droits de l'homme. Que celles et ceux qui ont perdu les leurs en ces moments terribles, dont nous commémorons le souvenir, sachent qu'elle est en deuil. Ce drame épouvantable a été commis sur le territoire français et par des fonctionnaires français, la France en demeure inconsolable.

*Édouard Balladur*



1986

M. JACQUES CHIRAC  
*Premier ministre - Maire de Paris*  
18 juillet 1986



L'évocation de notre passé ne peut pas être que la commémoration des moments glorieux de notre histoire. Les heures les plus sombres doivent aussi être rappelées au souvenir des citoyens. S'il faut que les honneurs soient rendus aux héros, l'hommage de la nation doit également s'adresser aux victimes.

C'est pourquoi, en dévoilant la plaque apposée sur l'emplacement de l'ancien Vélodrome d'Hiver puis en inaugurant la place destinée à rappeler le souvenir des martyrs juifs victimes de la rafle des 16 et 17 juillet 1942, j'ai tenu, au nom du peuple de Paris, à rendre un solennel hommage à tous ceux qui ont connu, en ces jours dramatiques, l'arbitraire et la violence qui les ont conduits à la mort.

Paris n'a pas oublié et n'oubliera pas ces journées de honte et de larmes.

En cet été 1942, notre capitale qui connaît le poids et les rigueurs de l'occupation étrangère n'a pas encore pris toute la mesure de l'horreur de l'idéologie qui la commande. À Paris comme dans le pays, la Résistance a déjà commencé, mais la France n'avait pas encore totalement pressenti à quel point l'ordre nazi est perversion et folie criminelle.

Cependant, dans l'ombre, à la faveur d'une législation raciste et du zèle de quelques-uns qui parfois précèdent même la volonté de l'occupant, se prépare la mise en œuvre de sa volonté exterminatrice.

Le 20 janvier 1942, à la conférence de Wannsee, près de Berlin, le Reich avait décidé la Solution finale de la question juive. En France, déjà le 27 mars 1942, avait eu lieu la première déportation de plus d'un millier de Juifs, français, étrangers

ou apatrides. Mais le véritable objectif, c'est la déportation de 100 000 Israélites, chiffre fixé par les nazis comme contribution de la France à la Solution finale.

C'est ce programme qui est engagé de manière décisive dans les derniers jours de juin. Les réticences et la répugnance des autorités de Vichy sont vite balayées par les exigences allemandes. La voie est ainsi ouverte à l'un des crimes les plus odieux jamais commis sur le territoire de notre capitale.

16 juillet 1942 : depuis quelques jours, le bruit court d'une rafle qui n'épargnerait cette fois ni les femmes ni les enfants juifs. Mais c'est trop barbare et peu nombreux sont ceux qui y croient.

Des hommes tentent de se cacher pourtant ; des femmes confient leurs enfants à des parents, à des amis, à des voisins.

16 juillet 1942 : au petit matin, hommes, femmes, enfants, vieillards arrachés au sommeil seront poussés brutalement dans les cars, avec pour tout bagage quelques effets rassemblés à la hâte.

Ces arrestations massives se poursuivront jusqu'au lendemain après-midi.

Au soir du 17 juillet, plus de 13 000 Juifs auront été saisis et internés, les uns à Drancy, les autres au Vélodrome d'Hiver. Ces derniers, plus de 8 000 hommes, femmes, enfants et vieillards confondus, « parqués dans l'ordure et la soif, le silence et la faim », passeront six jours, dormant assis sur les gradins du Vél' d'Hiv', recroquevillés sur leurs baluchons.

L'horreur pourtant ne fait que commencer.

Dirigées sur les camps de Pithiviers ou de Beaune-la-Rolande avant de rejoindre Drancy, dernière étape avant l'embarquement pour « Pitchipoï » – Auschwitz dans l'argot de Drancy –, les familles sont disloquées. Il y aura des scènes atroces, au cours desquelles les enfants hurlant, affolés, seront séparés de leurs mères à coups de crosse.

Ils seront déportés, eux aussi, dans les wagons plombés aux fenêtres garnies de barbelés. C'est au souvenir de ces sinistres convois que Robert Desnos écrira : « *J'ai entendu des cris dans la direction de Créteil. Et des trains roulent vers l'est avec un sillage de chants de révolte.* »

Les déportés atteindront, on le sait, le dernier cercle de l'enfer. Après une atroce agonie derrière les miradors et les enceintes électrifiées, ils mourront dans les *Blocks*, les chambres à gaz, les douches, les salles d'expérience et les fours crématoires.

Ils se perdront dans la nuit et le brouillard, sans que leurs cris puissent atteindre les vivants.

Ces « trains de suppliciés », cette « armée des limbes », ce « peuple des ombres », qu'évoquera André Malraux, il est juste, il est nécessaire que nous ne les oublions jamais.

\* \* \*

Nous sommes réunis aujourd'hui dans le recueillement, et dans le souvenir de ces jours de détresse. Nous avons décidé d'évoquer la mémoire de ces martyrs, non pour entretenir en nous la haine et l'esprit de vengeance, mais pour rendre hommage à ceux qui ont si cruellement souffert, et manifester notre volonté de combattre toujours et partout les causes qui ont abouti à de tels crimes.

Dans ce combat, nous sommes confortés par la certitude que ces jours terribles de l'été 1942 ont contribué de façon décisive au sursaut de la conscience nationale. Ils ont révélé la vraie nature de l'idéologie nazie, et la faiblesse du gouvernement de Vichy qui, « d'abandon en abandon », n'a pas su s'opposer aux menées des ultras et des complices des nazis.

Dès lors, les autorités spirituelles, les grandes familles politiques du pays, l'opinion publique tout entière entrèrent progressivement en résistance. Le sacrifice de ces milliers d'êtres humains, pour horrible qu'il ait été, ne fut pas vain. Il déclencha un vaste mouvement national, celui-là même qui devait appuyer l'action du général de Gaulle et conduire le pays à prendre sa part dans la victoire des Alliés et sa propre libération.

Pour ce qui concerne le sort des communautés juives résidant en France, comme l'écrit Serge Klarsfeld : *« Les Juifs de France garderont toujours en mémoire que, si le régime de Vichy a abouti à une faillite morale et s'est déshonoré en contribuant efficacement à la perte d'un quart de la population juive de ce pays, les trois quarts restants doivent essentiellement leur survie à la sympathie sincère de l'ensemble des Français, ainsi qu'à leur solidarité agissante à partir du moment où ils comprirent que les familles juives tombées entre les mains des Allemands étaient vouées à la mort. »*

Plus qu'aucune autre, en raison des persécutions qu'elle a connues et des agressions encore récemment commises contre elle, la communauté israélite de France a conscience des dangers, toujours présents, qu'engendrent les tentations racistes à l'œuvre dans nos sociétés. Mais, plus qu'aucune autre, elle sait aussi que sa meilleure protection est son enracinement dans la communauté nationale, et son attachement aux valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qu'elle a épousées, avec l'ensemble des Français et qu'elle défend avec eux.

18 JUILLET 1986

Notre pays, pour conjurer les démons du racisme et de la xénophobie, doit renforcer son identité, se ressourcer aux valeurs communes, se défendre aussi contre les menaces de dilution de ces valeurs et contre les atteintes dont elles sont l'objet.

La France est la terre des droits de l'homme. Qu'un crime tel que celui que nous évoquons aujourd'hui ait été commis sur son sol, avec la complicité active de certains de nos concitoyens, est une injure faite à notre histoire et à notre génie.

Pour être fidèles à cette histoire, nous devons rester fermement attachés aux valeurs constitutives de notre nation, valeurs que nous avons su faire partager à tous ceux qui ont choisi librement de devenir les enfants de la France.

Oui, c'est quand la France est lâche, quand elle a démissionné, quand elle est faible et vaincue que les vieux démons se réveillent et que des forfaits tels que ceux de l'été 1942 peuvent se perpétrer avec la complicité de ses propres fils.

Oui, c'est quand la France est forte, sûre des valeurs de liberté et de solidarité qu'elle défend, qu'elle peut être accueillante et fraternelle. Telle est la leçon que nous devons tirer des tragiques événements que nous commémorons aujourd'hui.

Nous avons, à l'égard de toutes ces victimes, une dette imprescriptible : celle d'être fidèles aux valeurs de liberté et de justice qui, aux yeux de l'humanité entière, sont le message et la légitimité même de notre pays.

*Jacques Chirac*





1982

M. JEAN LAURAIN

*Ministre des Anciens Combattants*

12 juillet 1982



*J*l y a quarante ans, comme l'ont rappelé les orateurs qui m'ont précédé, ce fut la grande rafle, cette opération monstrueuse que les Allemands avaient baptisée « vent printanier ». C'est un événement qui nous interpelle, qui nous interroge, qui nous indigne, qui nous culpabilise.

Il n'est pas douteux que certains d'entre nous peuvent avoir, par le goût d'un certain confort intellectuel, la tentation de la mémoire sélective, celle qui ne retient que le courage de la Résistance et de la France libre, et qui oublie la réalité du régime de Vichy. Il n'est pas douteux que, face au génocide, à l'Holocauste, certains d'entre nous peuvent avoir la tentation d'en laisser toute la responsabilité aux seuls nazis, comme si le gouvernement de Vichy, comme si une Administration, une police avec une complicité quelquefois active, souvent passive, n'avaient pas, allant au-delà des désirs même de l'occupant, effectué la basse besogne de ces arrestations qui étaient l'antichambre de la mort.

Face à des représentants de la Communauté juive de France, face à des familles qui ont été frappées à la fois dans leur dignité et dans leurs affections, ici où se dressait autrefois le Vél' d'Hiv' et où fut parquée, comme des bêtes, une population qui ne comprenait pas, qui ne savait pas, notre première tentation serait presque de nous taire, de nous recueillir. Mais ce serait une mauvaise tentation, car, nous souvenant de tous ces morts sans sépulture, de toutes ces victimes et en contrepoint de l'insolence et de la bestialité des bourreaux, nous avons le devoir de parler, nous avons le devoir de nous interroger.

L'antisémitisme n'a-t-il pas été comme un cancer qui a frappé nos sociétés occidentales, comme un cancer dont certaines manifestations ont pu être enrayées,

stabilisées, mais jamais guéries car se produisaient de nouvelles métastases. N'oublions pas que la France a été malade de l'affaire Dreyfus, n'oublions pas que le correspondant de *Die Presse* à Paris et qui a assisté à la dégradation du capitaine Dreyfus s'appelait Theodor Herzl, n'oublions pas le délire, en France même, des antisémites de l'avant-guerre et à qui l'occupant allait permettre de donner la pleine mesure de leur haine.

Mais n'oublions pas non plus qu'Émile Zola, par son « J'accuse », avait sauvé l'honneur de la France. N'oublions pas non plus que, face aux lâchetés et aux compromissions de certains, il y eut les prises de position courageuses des prélats de l'église de France et des pasteurs de l'Église réformée. N'oublions pas que, s'il y eut des dénonciateurs, des prédateurs de biens juifs, des complices de l'occupant, il y eut aussi ceux qui surent prendre des risques pour éviter l'arrestation des Juifs.

Cela veut dire que, face à cet événement, nous sommes partagés entre le sentiment d'une faute et la tentation de la rationalisation des justifications. Je ne crois pas que ce soit le bon chemin, la meilleure voie.

Il est capital, en effet, que notre souci de nous repérer dans les pages de l'histoire ne nous empêche pas de savoir que celle-ci est une continuité, que les faits que l'on croit « évacuer » dans le passé sont aussi à intégrer dans le présent pour éviter que les tragédies ne se renouvellent. Pour qu'il en soit ainsi, notre premier devoir est d'apprendre mutuellement à respecter les différences qui font nos richesses. Le racisme sous toutes ses formes, le refus du dialogue sont une abdication de l'intelligence et du cœur. Notre premier devoir est donc de lutter partout pour les droits de l'homme, pour que les minorités, les communautés ne soient pas broyées par ces modernes appareils d'État et/ou de parti qui savent, hélas, faire preuve de leur omnipotence et de leur efficacité. Notre deuxième devoir est bien entendu de comprendre les sentiments qui vous agitent et qui savent s'exprimer dans toute la gamme des nuances à l'image même de la richesse



et de la diversité de la communauté juive. Pour tous les Français, et plus encore pour votre communauté, dont ceux qui n'ont pas connu directement la tragédie de l'Holocauste ont dû subir les traumatismes de l'affaire algérienne. Pour nous tous, la création de l'État d'Israël, sa renaissance, comme le rappelait devant la Knesset M. François Mitterrand dans la première visite d'État d'un président de la République française, sont indissociables de l'Holocauste. Cela veut dire que la France, dans les termes mêmes du président de la République, ne ménagera pas ses efforts pour que son droit à l'existence soit universellement admis sans équivoque et donc pour que soit reconnu du même coup son droit à détenir les moyens de son existence.

Cet engagement ne saurait pour autant, malgré la sûreté de cette amitié, signifier que la France approuve toutes les manifestations de la politique de l'État hébreu. Mais parce que vous êtes des citoyens attentifs, la définition de notre politique étrangère vous est familière, même si, comme toutes les Françaises et tous les Français, vous avez le droit imprescriptible de la critique comme de l'approbation.

Sachez bien que nous voulons tous voir enfin la paix s'instaurer partout dans le monde, sans doute, mais plus encore au Moyen-Orient. Ce serait comme la meilleure des récompenses pour tous ceux qui sont morts dans les camps ou dans les combats de la Résistance, et comment ne pas rendre un hommage admiratif à cette résistance juive faite d'hommes et de femmes doublement courageux parce que doublement proscrits. Lorsque la paix gagne, c'est aussi une certaine idée de l'homme qui triomphe, c'est encore l'agrandissement de ces espaces de tolérance et de liberté si indispensables.

Quarante ans ont passé donc depuis cette grande rafle du Vél' d'Hiv'. C'est une tache indélébile, c'est un événement qui doit avoir, par l'inhumanité de sa dimension, la conséquence de nous imposer le respect des morts et aussi de nous apprendre la fraternité pour les vivants. Dans ce monde qui change, à nous de retrouver les chemins

austères du respect de la morale, qu'elle nous vienne par l'enseignement des religions du Livre ou qu'elle nous vienne à travers la Grèce, Rome et le siècle des Lumières. À l'édification de ces lois morales, à leur mise en œuvre, la communauté juive, depuis plus de trois mille ans, a su apporter une contribution exceptionnelle. C'est dire que tous ensemble, nous avons à lutter dans un combat qui ne cesse jamais contre toutes les intolérances, contre tous les racismes. Le combat est d'autant plus difficile que la crise économique qui frappe nos sociétés semble parfois se doubler d'une crise morale et comme d'une abdication.

Parce que nous sommes le pays des droits de l'homme, à nous d'être aussi celui des devoirs de l'homme, devoirs de respect mutuel, devoir de respect de la liberté d'autrui, devoir de solidarité et aussi devoir de fraternité.

Vos Sages prêtent à D.ieu d'avoir eu, au terme de la création du monde, la parole suivante : « Pourvu qu'il tienne. » Eh bien, il y a quarante ans, dans les gémissements et les souffrances de ceux qui allaient partir pour l'horreur, le doute pouvait frapper les âmes les plus fortes et il y eut d'autres circonstances où ce doute pouvait envahir les âmes les mieux trempées.

Eh bien, parce que nous sommes ensemble, parce que nous lutterons ensemble, le monde tiendra et ce sera celui de la paix, de la liberté, de la fraternité. Nous saurons conjurer les chaînes des déterminismes et des fatalités, nous saurons avec modestie, avec ténacité, avec conviction, déjouer les complots contre l'homme dont l'homme lui-même parfois se rend complice. Nous aurons ainsi la plus belle des victoires et nous aurons ainsi rendu le meilleur des hommages à toutes ces victimes innocentes et abandonnées.

*Jean Laurain*





© Bibliothèque historique de Paris, photo identifiée en 1990 par Serge Klarsfeld

*La seule photographie connue  
du Vél' d'Hiv' lors de la rafle de juillet 1942.*



ÉDITÉ PAR LES FILS ET FILLES DES DÉPORTÉS JUIFS DE FRANCE  
32 RUE LA BOÉTIE 75008 PARIS

EN PARTENARIAT AVEC  
L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

AVEC LE SOUTIEN DE LA  
FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE LA SHOAH

